

# Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# Le Folklore Brabançon

---

## SOMMAIRE :

---

Le Folklore comme science sociale. — Les géants d'Ath. — Le brigand Colon des caves de Folx. — La légende du Juif-errant. — Deux images de Sainte Adèle. — Astrid. — Menus-Faits — Bibliographie — Communications.

## LE FOLKLORE COMME SCIENCE SOCIALE

*Les Folkloristes de plus en plus renouvellent leurs conceptions et l'importance scientifique de cette science s'affirme toujours d'avantage. L'origine de cette évolution doit être cherchée dans le besoin de synthèse. Il préoccupe l'esprit des spécialistes qui jusqu'à présent s'étaient bornés à l'observation des faits et à leur comparaison. Cet effort en faveur de la systématisation des idées générales qui se dégagent de l'ensemble des matériaux accumulés aboutit à cette constatation : c'est que l'étude du Folklore apporte d'importantes contributions à la sociologie pure et à la psychologie sociale. C'est une orientation que nous n'avons cessé d'indiquer dans cette revue chaque fois que nous en avons eu l'occasion et que nous avons exposée partout où, en tant que dirigeant du Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant, nous avons été invité à conférer. C'est également cet esprit qui préside aux cours que depuis cinq ans nous donnons dans les écoles normales provinciales. L'utilité scientifique du Folklore ne sera reconnue par le monde savant que le jour où cette conception sera comprise, le jour où elle aura été exprimée sous une forme systématisée.*

*L'étude de M. Jamar, que nous publions aujourd'hui, est le résultat d'un effort dans ce sens. Elle date de plusieurs années. Connaissant les idées de M. Jamar nous avons*

*sollicité sa collaboration dès que fut créé notre Service. Nous savions qu'il nous apporterait d'utiles prestations notamment quand il s'agirait de donner à des faits observés une interprétation non plus seulement historique mais psycho-sociologique. Dès que la création du Folklore Brabançon fut décidée il nous proposa cette étude que nous avons à maintes reprises discutée ensemble au cours de promenades que nous ne savions arrêter. Mais, indépendamment de l'insuffisance des ressources dont nous disposions alors, nous ne savions vraiment quel public aurait notre publication et nous craignons vraiment que cet article théorique et très aride ne soit pas assimilé volontiers par nos lecteurs.*

*Trois raisons nous incitent aujourd'hui à le publier. La première, c'est que nous avons confiance dans la culture de ceux qui nous lisent et que nous les savons généralement préoccupés de trouver enfin dans le domaine de la connaissance une place mieux appropriée à la nature même du Folklore. La seconde, c'est que, insensiblement, les esprits glissent vers cette conception nouvelle d'une science qui nous est chère à tous et que l'étude de M. Jamar est de nature à les aiguiller sur une voie plus productive. La troisième, c'est que depuis de nombreuses années, M. Jamar est réduit à l'inactivité par une douloureuse maladie et que, ayant la conviction que sa conception orientée dans une bonne voie ne manquera pas de donner bientôt naissance à des publications semblables, la probité et l'amitié nous font un devoir de faire connaître ses idées.*

*Tous nos lecteurs comprendront ces raisons et ces sentiments et ceux que cette lecture rebuterait voudront bien y trouver les motifs suffisants pour nous excuser.*

*Ne sentons nous pas tous qu'il est indispensable que nous cherchions à préciser la portée de nos études, à délimiter le territoire de notre science? Nous avons jusqu'à présent trop travaillé en ordre dispersé au gré de nos caprices. Sans devoir renoncer à nos tendances individuelles ne devons nous pas tâcher de dégager de ces tendances certaines conceptions générales? Elles seules intégreront notre science particulière dans la Science et feront qu'elle y sera accueillie. Sans doute les premiers efforts seront laborieux, les systèmes échafaudés seront fragiles, mais il importe de commencer. D'autres, en s'inspirant de ces premiers efforts, feront mieux. Mais, si certains sans doute ne manqueront*

*pas de critiquer ces tendances nouvelles, comme on critique d'ailleurs tout ce qui est neuf, nous avons la conviction qu'on saura gré un jour à notre Revue et à notre Service d'avoir osé cette initiative. Il faut savoir parfois secouer des habitudes, même des habitudes mentales. Cela ne se fait pas sans crise, mais il est des crises salutaires en science comme en art et en politique.*

ALBERT MARINUS

\*  
\* \* \*

Le présent travail a pour but de circonscrire le champ d'action du folklore et de montrer l'importance relative de cette science qui souvent n'est pas appréciée à sa juste valeur. Il n'est du reste, pas étonnant qu'il en soit ainsi puisque la plupart de ceux qui font des investigations de folklore ne tirent pas de leurs travaux toutes les ressources qu'ils contiennent.

Beaucoup d'auteurs se contentent de collectionner les légendes, les croyances et les pratiques d'un milieu social quelconque. Le matériel qu'ils réunissent ainsi est assurément important et sera des plus utiles à ceux qui chercheront à expliquer les aspects primitifs des peuples civilisés, mais le fait de ne constituer qu'une accumulation de documents ne peut pas donner satisfaction à des esprits épris de système et de rigueur scientifique. Très souvent on considère le folklore comme n'étant qu'une collection d'anecdotes et d'historiettes. Il y a lieu cependant d'excepter certaines directions scientifiques d'ordre folklorique comme, par exemple, l'école anthropologique anglaise. La situation que CH. PLOIX dépeignait il y a trente cinq ans n'a pas encore sensiblement changé : « Quel est le but des études folkloriques ? se demandait-il. Ont-elles seulement pour objet de satisfaire « le plaisir qu'on peut éprouver à collectionner, à amasser « des matériaux ? On le croirait, à entendre certains folkloristes qui refusent, sinon à tout jamais, du moins pour « longtemps encore, à tirer parti de ces matériaux tant que « le nombre n'en aura pas considérablement grossi. Ceux- « là, il faut le reconnaître, se contentent de peu.... Si tout « devait se borner là, ce ne serait vraiment pas la peine « de fouiller le passé avec tant d'ardeur ; les études doivent

« avoir une destination plus élevée ; elles doivent servir à  
« faire comprendre le mode de développement de l'intelli-  
« gence humaine et la marche de nos connaissances ».

Nous allons rechercher dans l'ensemble des matières sociales le domaine que les différentes sciences sociales n'étudient pas et pour lequel il importe de réserver une discipline scientifique à part : celle du *folklore*. Les matières folkloriques se divisent en deux grandes catégories : 1<sup>o</sup>) les parties traditionnelles, assimilées à l'intérieur des systèmes sociaux qui forment la civilisation ; 2<sup>o</sup>) les traditions qui remplissent les relations sociales en dehors des systèmes civilisés à l'image de la vie primitive.

### I.

#### *Les traditions à l'intérieur des grands systèmes sociaux.*

Une société civilisée ne constitue pas un tout indivis dont les différents aspects s'enchevêtrent étroitement et se confondent au point qu'il serait impossible d'en envisager une partie indépendamment des autres comme dans les sociétés primitives. Les sociétés civilisées, à cause précisément de leur complexité ont été contraintes à s'organiser de plus en plus à mesure que cette complexité grandissait et des aspects différents et bien caractéristiques s'y sont faits jour ; tels que les côtés économique, politique, religieux, juridique etc. Quel est le mécanisme naturel qui a présidé à la complication, voire aussi à la sériation de la vie sociale chez les civilisés ?

Cette complication réside surtout dans les conséquences de *l'usage de l'écriture*. Lorsque l'homme commença à se servir couramment de l'écriture, il dut abandonner aux archives écrites le résultat de ces réflexions. Il ne fut pas contraint de conserver toute la richesse sociale dans la mémoire et put librement accumuler des idées et des connaissances. Ainsi, il se mit à augmenter et à compliquer les idéologies qui servaient d'objet à sa vie sociale ; s'occupant des problèmes qui paraissaient les plus saillants, il édifia sur ces problèmes un ensemble de notions qui furent successivement augmentées par l'esprit toujours en éveil des novateurs. Grâce à ces aptitudes d'intelligence et de logique, l'homme d'initiative épura constamment ces systèmes des éléments qui ne cadraient pas avec l'ensemble systématique et les augmenta sans cesse par des apports nouveaux. Dès

le début de la période historique, les hommes ont dû réfléchir aux aspects qui les impressionnaient le plus et qui apparaissaient à ce moment encore confus dans l'ensemble des autres données des relations sociales. Les recherches et les innovations se poursuivant toujours dans les mêmes voies, ont donné naissance aux grands systèmes sociaux dont l'ensemble constitue la civilisation. Ces systèmes trouvent leur origine dans le passé lointain des traditions primitives que l'esprit humain a sans cesse soumises à un laminage mental.

L'œuvre de l'intelligence a tellement enrichi les activités sociales que dans notre civilisation moderne, les hommes croient communément et d'une façon quelque peu confuse que nous sommes guidés avant tout par la raison, que l'intelligence est le grand conducteur de la vie, qu'il existe en quelque sorte une logique absolue, agissant en dehors des contingences et qui seule est en état de montrer la directive normale et sûre de la vie.

Cette illusion d'optique sociale provient donc de ce que la vie collective des peuples civilisés est surtout conduite par quelques grands systèmes de doctrines que l'intelligence a élaborés. La vie économique, politique, morale, religieuse, militaire, juridique, éducative, philosophique, etc., sont chacune composées par quelques grands systèmes sociaux d'ordre intellectuel, qui se sont édifiés et perfectionnés. Grâce à la critique logique, ils se sont de mieux en mieux coordonnés pour ne constituer plus que quelques grands ensembles d'action sociale. Et ce que nous appelons *civilisation* n'est au fond que l'ensemble de ces systèmes qui constituent un énorme édifice dont les différentes parties s'imbriquent les unes dans les autres.

L'observation des faits montre, que, quelle que soit la construction mentale qu'on ait constituée, elle n'est jamais composée de purs raisonnements. A. LECLÈRE (1) a montré dans une étude fort fouillée combien l'inventivité, comme telle, joue un rôle minime dans les édifications de l'esprit. Quand on prend un système social quelconque, qu'il soit d'ordre politique, ou économique, ou religieux, ou scientifique, ou juridique etc. celui qui est épuré, soit disant, de

---

(1) A. LECLÈRE. *Habitude et troubles mentaux*. (Revue philosophique sept. oct. 1919).

toutes les contradictions et de tous les éléments qui pourraient ne pas cadrer avec une ligne conductrice de pure rationalité, nous voyons que la réalité effective, la pratique même du système, déborde de toutes parts la logique même, le rationalisme du système ; que ce soit la construction théologique du christianisme, ou la doctrine marxiste des bolchevistes, ou le système individualiste d'une certaine école psychologique en éducation, ou encore le plan stratégique d'une campagne de guerre, ou l'application d'un système de morale ou une théorie scientifique quelconque, partout nous voyons s'introduire et exister comme dans des interstices, une quantité plus ou moins grande de pratiques et de croyances qui ne cadrent pas avec le plan systématique de l'ensemble social qu'on considère et que la logique n'a pu écarter.

Le mécanisme même de la nature mental veut qu'il en soit ainsi. Même l'individu qui possède un pouvoir intellectuel supérieur ne peut pas restreindre ses élaborations à de pures constructions de logique. On pourrait même dire que la rationalité ne constitue pas une forme primaire, originelle de l'esprit ; elle n'est pas une identité indépendante et libre agissant en dehors des contingences du monde externe. Il n'y a pas de logique une et uniforme. Le mécanisme d'agencement des différentes parties d'une construction mentale se trouve primièrement sous la dépendance même des matières qu'il s'agit de relier. A ce point de vue, on peut dire qu'il n'y a pas une logique, mais des logiques, que chaque matériel à agencer réclame une manière propre de coordination. D'autre part, chaque individu a une originalité plus ou moins personnelle de réaliser la systématisation mentale.

Dès lors, par le mécanisme mental, comme tel, autant que par la nature même de la matière que la logique agence, il y a une forte pression de subjectivisme et des contingences sur la propriété de systématisation rationnelle de l'esprit.

Il faut y ajouter tout le passé psychologique de l'inventeur ; les plis que sa mentalité a pris sous l'influence des innombrables actions et réactions qui ont occupé le courant de sa conscience. Les habitudes mentales ainsi que les croyances et connaissances que l'esprit a accumulées et qui s'imposent pour être incorporées dans les combinaisons spirituelles nouvelles, entraînent le déroulement mental dans un sens déterminé. Tout cela sont encore d'autres facteurs

qui contraignent l'esprit de l'inventeur à agir dans une direction autre que la pure raison prétendrait établir. Un homme quelconque qui invente, même s'il est rompu aux méthodes scientifiques d'objectivation, est dominé malgré lui par un ensemble de pratiques spirituelles d'ordre traditionnel, qui sont si intimement infiltrées dans sa manière de penser qu'il se fait illusion s'il veut aboutir à un développement objectif dans le déroulement mental. « Toutes nos vérités « sont des croyances sur « la Réalité », écrit W. JAMES (p. 221) et plus loin il ajoute. « L'agencement des matériaux « d'une théorie, tout l'aménagement intérieur, est-il entiè- « rement dicté par des considérations ayant toujours une « origine humaine, et parmi lesquelles figure le besoin, pour « la pensée, d'être d'accord avec elle-même. Jusqu'en logique, « jusqu'en mathématique, abondent les remaniements où se « sent, pour ainsi dire, un ferment humain, et les grandes « lignes que suivent la physique, l'astronomie, la biologie, « sont visiblement amorcées par nos préférences. S'élance- « t-on dans les parties nouvelles du champ de l'expérience. « on y porte avec soi les croyances reçues des ancêtres et « celles que l'on s'est données soi-même. Ces croyances « font que l'on remarque telle chose, et non pas une autre : « de la remarquer, on est amené à faire ce que l'on fait ; et, « de le faire, on est amené à sentir ce que l'on sent, à con- « naître ce que l'on connaît » (p. 23). (1)

Les enchaînements logiques ne peuvent pas s'établir en dehors du passé traditionnel de l'individu et de l'influence de son milieu. Tous ces facteurs contingents qui n'ont à vrai dire aucune connexion immédiate avec les données propres d'une élaboration mentale influent cependant considérablement sur elle.

*L'objectivation de l'esprit humain n'est donc que partiellement réelle et toute construction intellectualiste aussi forte soit-elle, se trouve toujours sous la dépendance du subjectivisme de l'esprit, de la nature de la matière à systématiser ainsi que de toute une accumulation de croyances et de pratiques que l'esprit ingénieux des hommes a édifiée depuis toujours, même celles qui proviennent des temps les plus obscurs et les plus lointains.*

---

(1) W. JAMES *Le Pragmatisme*.

Les psychologues ont précisément eu le grand tort de ne pas s'être rendus compte du grand rôle que les croyances et les traditions jouent dans les opérations mentales.

Mais si une doctrine d'action sociale quelconque, de science et de philosophie tout comme une doctrine d'éducation, de politique, de droit etc. etc. ne sont que partiellement rationnelles depuis leur élaboration, combien doivent-elles dévier dans la suite de la voie logique dans leur application. Car, ceux qui les adoptent ne la reçoivent pas non plus, ex nihilo, dans un champ mental vierge. Chez eux plus encore que chez celui qui les édifie, toute une série d'habitudes, d'usages, de croyances de toutes sortes existent déjà préalablement dans l'esprit, propres à imprimer une déviation dans l'interprétation d'action des nouveaux principes.

Un abandon total des croyances et des habitudes anciennes ne se produira pas devant une nouvelle acquisition sociale. La doctrine nouvelle va, partout où on l'adopte, s'intégrer d'un ensemble d'éléments anciens, qui, par une transformation partielle s'y ajusteront. Toute doctrine nouvelle va se heurter, se croiser, avec les pratiques et les croyances de même nature qui occupaient précédemment l'esprit et une espèce de compromis, d'adaptation mentale se produira.

Les premiers adhérents qui adoptent en la transformant une pratique ou un système social nouveau, le communiqueront à d'autres personnes de leur entourage et y initieront la jeunesse en transmettant également le particularisme qu'ils lui ont imprimé. La doctrine en s'engrénant dans l'ensemble des croyances d'un milieu va évoluer dans le sens propre de ce milieu et va se séparer toujours davantage de la doctrine initiale à moins qu'un pouvoir central ne se voue pour tâche de redresser sans cesse les déviations. Le noyau central, la grande directive existe partout, mais elle se trouve partout ainsi engagée dans une gangue particulariste qui caractérise les milieux. Même les institutions les plus fondamentales comme le mariage, la religion, l'économie etc. qui semblent être identiques chez plusieurs peuples civilisés modernes montrent partout, quand on les observe de près, des aspects particuliers.

Un ensemble de matériaux mentaux ayant précédemment fasciné l'esprit des individus d'un milieu social donné, vont laisser des traces ineffaçables. Ainsi, *une doctrine*

*d'action sociale quelconque absorbe des éléments traditionnels multiples et il n'importe pas seulement de faire l'analyse de la construction mentale de la doctrine, comme telle, mais aussi d'en dégager tout le résidu d'ordre traditionnel qui s'y est infiltré et qui est de nature folklorique.*

Même les systèmes sociaux les plus généraux et les plus universels, en se propageant revêtent une allure particulière suivant les différents milieux sociaux qui les adoptent. Ainsi le *catholicisme* qui proclame son unité et son universalité revêt cependant partout un particularisme par l'infiltration d'anciennes croyances et pratiques qui sont différentes de contrée à contrée. *Sébillot* a pu écrire tout un volume sur les anciennes pratiques payennes qui se sont agglutinées au christianisme. Le *socialisme* qui postule le principe d'internationalisme possède des aspects différents de pays à pays et même de contrée à contrée. Même les *sciences* qui prétendent à l'objectivité — ce qui implique l'universalité — portent cependant dans leur manière d'agencement et de méthode des aspects spéciaux suivant les différents milieux scientifiques. Ainsi le particularisme, c'est-à-dire le traditionalisme, est un fait qui se vérifie dans les systèmes sociaux qui tendent le plus à l'universalité tels que le christianisme, le socialisme, ou une science donnée.

*Un système social quelconque aussi rationalisé qu'il soit n'échappe pas au particularisme et contient dans quelque lieu où on l'observe des vestiges multiples de croyances et de pratiques qui s'y sont infiltrées. Le traditionalisme occupe une partie importante dans les systèmes sociaux qui constituent la vie civilisée. Il importe d'y apporter une attention particulière dans l'étude des matières sociales, d'autant plus que l'aspect traditionnel n'est pas toujours bien apparent ; il est souvent recouvert par la coordination des ensembles sociaux.*

Dans l'étude des systèmes sociaux, c'est-à-dire de la vie civilisée, on ne pourrait aboutir qu'à des vues incomplètes si on se bornait à n'y voir que ce qu'il y a de général, d'uniforme et d'universel en négligeant les parties traditionnelles qu'ils comprennent. Les éléments traditionnels qui se trouvent dans les systèmes sociaux méritent pour les investigateurs qui cherchent à connaître la réalité sociale, autant d'intérêt que les phases successives du développement de leurs aspects généraux.

Or, les différentes sciences sociales n'ont pour objet que d'étudier parmi les peuples civilisés les développements généraux des différentes espèces de systèmes sociaux. Si les savants prolongent souvent leurs recherches jusqu'à l'origine primitive des systèmes, ils se donnent spécialement pour tâche cependant d'en étudier les aspects généraux de la période civilisée, c'est-à-dire de la période historique. L'économie politique, la science juridique, politique etc, ont pour objet de faire l'analyse des différents systèmes plus ou moins rationnels de l'édifice social. Elles se bornent généralement à ne voir dans ces systèmes que ce qu'il y a de permanent et d'uniforme et les parties accessoires et particularistes qui échappent à la systématisation sont ordinairement négligées. Elles choisissent parmi la matière sociale ce qu'il y a de plus consistant, de plus volumineux et négligent la finesse, les détails, les parties traditionnelles des matières qu'elles étudient. Elles abandonnent en quelque sorte la poussière sociale qui se présente sous une enveloppe, soit disant trop mince pour présenter quelque intérêt.

Dès lors, les différentes sciences sociales ne pourront pas donner un compte exact de la réalité sociale totale puisqu'elles abandonnent dans leurs investigations une partie de cette réalité. Les parties accessoires qu'elles négligent et qui fleurissent dans tous les systèmes sociaux ne peuvent pas être négligées si on cherche à saisir et connaître la vie collective dans son intégralité. Une discipline scientifique ayant pour objet d'étudier ce particularisme s'impose. Le folklore qui les étudie occupe dès lors une place bien marquée dans l'ensemble des sciences sociales.

Nous allons voir que le domaine du folklore s'étend au delà du fait de recueillir les éléments accessoires et particuliers des différents grands ensembles de la vie collective.

## II.

### *Les traditions qui existent en dehors des grands systèmes sociaux.*

L'homme qui n'a cessé d'augmenter, de compliquer et de systématiser le matériel social depuis qu'il en a eu les moyens par l'usage de l'écriture ne s'est pas préoccupé d'enrichir toutes les idéologies et pratiques qui servent à alimenter les différents aspects de la vie sociale mais seulement de ceux qui lui paraissaient comme les plus intéressants ou les plus primordiaux.

La civilisation — c'est-à-dire la complication, l'uniformisation de la vie par des systèmes d'économie, de politique, de droit, de militarisme, d'éducation, d'esthétisme, de science, de morale, de philosophie, de religion etc. — la civilisation, disons-nous, aussi profonde et saisissante soit-elle, n'a pu embrasser toute la vie collective. D'innombrables pratiques, croyances et légendes existent en dehors de ces systèmes. Elles se sont créées à toutes les époques par l'esprit ingénieux et spontané des hommes, se transmettant verbalement de génération à génération et certaines d'entre elles prennent leur origine dans les âges lointains et obscurs, dont elles constituent les seules archives. Certaines de ces traditions chevauchent ainsi à travers les générations et n'ont pas été submergées par les grands développements des édifications sociales. Elles ont résisté aux vagues nivellesuses et généralisatrices des grandes idéologies sociales. Des habitudes, des croyances et des légendes persistent ou évoluent parallèlement au matériel de culture et de civilisation dont certaines remontent aux époques lointaines de la vie primitive ou préhistorique. Si quelques unes de ces traditions ont une ère de dispersion considérable, elles revêtent cependant toujours des allures particulières suivant les milieux sociaux qui la possèdent, puis la plupart n'ont eu qu'un faible rayonnement et c'est la diversité des traditions qui constituent à proprement parler l'esprit particulariste des milieux sociaux.

C'est dans les domaines qui apparaissent comme peu nécessaires à la continuité de la vie collective, dans ceux où la fantaisie a libre cours d'élaboration que des récits, des pratiques et des croyances persistent et qui spécifient un milieu social donné.

*Pour connaître le contenu total du lien mental sur lequel se fondent les interrelations d'une société civilisée, il ne faut donc pas seulement considérer les grandes branches systématiques ainsi que les pratiques et croyances accessoires qui y sont assimilées et dont nous avons parlé dans la première partie de cet article, mais encore toute l'accumulation de la richesse variée des matières qui sont particulières à une société quelconque et qui ont été épargnées du courant généralisateur et de la systématisation.*

Mais les parties traditionnelles identifient certains rapports sociaux des civilisés avec ceux des primitifs, car la vie collective de ceux-ci se compose exclusivement d'usages

et de traditions. Nous ne différons des primitifs que par les aspects rationnels des grandes coordinations sociales qui n'occupent assurément pas les parties les plus abondantes et les plus riches des activités sociales des peuples civilisés. Les aspects primitifs occupent donc une grande place dans les civilisations. Il appartient au folklore de faire l'étude de la primitivité des sociétés civilisées.

Personne ne peut vivre en se débarrassant de tout ce matériel traditionnel qui trouve sa seule raison d'être dans l'unique fait qu'il existe. Même, les hommes les plus cultivés, c'est-à-dire les plus civilisés, sont guidés en grande partie par un ensemble de croyances et de pratiques qui échappent aux grandes doctrines et à la rationalité. La généralité des gens vivent surtout en dehors de ces courants de culture et leur activité sociale est tissée par toute une lignée de pratiques, de coutumes, de croyances, de préjugés, de rites de toutes sortes qui existent par eux-mêmes, en dehors des grands doctrines sociales modernes.

C'est surtout à la campagne où la vie sociale n'est pas intense que ces pratiques et ces croyances qui se transmettent de génération à génération s'altèrent le moins par l'esprit de la civilisation. Pour connaître donc la vie collective d'une région, il ne suffit pas de décrire le matériel social qui circule dans l'élite mais aussi celui dont se sert la généralité des individus et il est constitué en très grande partie de croyances, de légendes et d'usages régionaux qui sont négligés par les sciences sociales particulières. Comme ces éléments méritent qu'on les examine au même titre que les grands systèmes sociaux, une discipline scientifique particulière s'impose et le folklore se donne ici encore pour objet de les étudier.

*Le folklore s'étend donc — indépendamment du champ d'action que nous avons déterminé dans la première partie de cet article — à ce qu'il y a de particulier, de traditionnel, de personnel dans un milieu social. Il a pour tâche de recueillir les mille particularités des manières de vivre, des croyances et des légendes qui fleurissent dans les sociétés civilisées.*

Par ce côté aussi, il occupe une place bien marquée dans l'ensemble des sciences sociales.

Par ce développement qui précède, nous avons essayé de déterminer la place que le folklore occupe dans l'ensemble des sciences sociales et de circonscrire le domaine qui lui est dévolu. Celui-ci se compose de deux parties.

1) *Il doit démêler le matériel particulariste qui s'est intriqué dans les grands systèmes de culture des peuples civilisés.*

2) *Il étudie aussi l'ensemble des croyances et des coutumes qui persistent en dehors des grands courants idéologiques qui occupent l'esprit et les pratiques des peuples civilisés.*

Nous assignons ainsi au folklore des limites plus étendues que ne font la plupart des auteurs, notamment anglais et américains. Ceux-ci restreignent souvent le domaine du folklore à l'étude des traditions des couches inférieures des peuples civilisés et spécialement des campagnards (1). Ils excluent à tort de leurs investigations les manières de vivre de la classe ouvrière des centres urbains et celles des classes élevées.

Les ouvriers industriels vivent en grande partie conformément aux mêmes traditions que les habitants de la campagne. S'ils ont abandonné certains usages anciens, par contre ils ont acquis des coutumes et des préjugés nouveaux qui résultent de leur manière spéciale de vivre. Comme la classe ouvrière est un produit de l'ère de la grande industrie qui s'est développée depuis une date encore relativement rapprochée, on peut, plus facilement observer et comprendre chez elle que chez les campagnards comment les traditions résultent du courant naturel de la vie pour se conserver au delà des raisons qui les ont fait naître, pour aboutir à ne plus avoir d'autre objectif d'existence que la raison de leur propre existence.

Le domaine du folklore ne se limite pas du reste, à l'étude des traditions chez les gens incultes de la campagne comme chez ceux des villes, mais doit aussi s'étendre à la vie particulariste de tous les milieux des peuples civilisés. Car, nous avons vu que la culture humaine la plus cristallisée n'échappe pas au particularisme et au traditionalisme.

---

(1) *Encyclopædia Britannica*, II<sup>e</sup> éd. t. 10, p. 601.

Et les aspects particularistes de la vie de l'élite portent un intérêt scientifique aussi grand que ceux des gens de condition inférieure.

Puis, dans les pays civilisés, les classes sociales ne sont pas séparées par des cloisons étanches. Plusieurs catégories des grands systèmes sociaux tels que la religion, la vie politique ou militaire, l'éducation, etc. s'étendent à toutes les couches sociales. Et si les grandes doctrines devaient constituer un obstacle à l'étude des traditions, il faudrait se résigner à ne pas les étudier non plus chez les campagnards. Car, ceux-ci appartiennent — avec des degrés en moins — tout comme les milieux les plus élevés des villes, à la culture de la civilisation. Dans une société civilisée, dont les moyens d'établir les interrelations entre les hommes sont quelque peu perfectionnés, les courants d'imitation sont tellement puissants que les obstacles que l'on voudrait établir entre les classes sociales, sont impuissants à empêcher les courants de pénétrer jusqu'aux couches sociales les plus retirées. Aussi la culture mentale entre les couches inférieures et supérieures des peuples civilisés n'est séparée que par des degrés de peu d'importance. Tout au plus peut-on dire que les couches supérieures possèdent davantage que les couches inférieures une culture généralisée.

Les gens de conditions modestes ne sont pas les seuls qui vivent surtout par la tradition. L'élite civilisée tout aussi bien que les campagnards se guide dans la vie en se comportant suivant des usages établis. Ceux qui appartiennent aux classes élevées ont sans doute une vie plus riche, les grands systèmes de culture jouent assurément un rôle important dans leurs inter-communications ; néanmoins les coutumes, les croyances particulières — et qui ne sont pas plus rationnelles que celles des campagnards — occupent aussi une place importante dans leurs rapports sociaux. Les milieux sélectionnés ne se distinguent pas spécialement des autres par une abondance des grands courants de culture, mais surtout par des manières d'être et d'agir qui leur sont propres, par le particularisme, c'est-à-dire par les traditions de leurs milieux. Par là même, le folklore doit s'intéresser autant à leur vie qu'à celle des couches inférieures de la hiérarchie sociale. On pourrait ne citer que les règles de savoir vivre que les classes aisées observent si jalousement et qui n'ont rien de spécifiquement différent des mille habi-

tudes des personnes incultes. Elles s'appliquent à des domaines où les classes inférieures établissent également des règles de comportement.

Le folklore ne doit dès lors pas se limiter à l'étude des traditions des classes sociales inférieures comme voudraient le faire certains auteurs. Certainement, à la campagne, les traditions se maintiennent le mieux et le plus indemne de la tendance généralisatrice et nivelleuse de la vie moderne, parce que les inter-relations des hommes y sont lâches. Mais dans les villes, à côté de tout un ensemble traditionnel identique à celui de la campagne, des pratiques et des croyances moins anciennes circulent et qui n'ont pas une valeur scientifique moindre que celles qu'on trouve à la campagne. Elles permettent tout au moins de nous rendre mieux compte de la façon dont naissent, se développent et se maintiennent les usages et les croyances. Le folklore embrasse donc toute la vie sociale des peuples civilisés hormis les parties rationnelles des systèmes sociaux.

Bruxelles, le 5 octobre 1920.

TH. JAMAR



## LES GÉANTS D'ATH.

Chaque année, le quatrième dimanche d'août, se déroule, dans la ville d'Ath, en Hainaut, un cortège, qui est un reste de l'ancienne procession religieuse ; la veille a lieu la cérémonie curieuse d'un mariage de géants.

Les géants d'Ath sont peu connus ; nous n'en voulons pour preuves que les indications rencontrées à leur sujet dans l'*Ornement des Mois* de Maurice des Ombiaux (Bruxelles, 1910) d'abord, dans le *Calendrier populaire wallon* de Rodolphe de Warsage (Anvers, 1920) ensuite.

A la page 130 du premier de ces ouvrages, nous lisons : « Le premier dimanche de septembre on promène, à Ath, les géants : l'Aigle, Goliath et Mam'selle Victoire et l'on célèbre, devant l'église, le mariage de ces deux derniers. Le curé donne la bénédiction nuptiale. Le bourgmestre et les échevins prennent part à la cérémonie pour montrer que les géants, eux aussi, se soumettent à la loi civile ».

« A Ath, nous dit le second de ces auteurs, à la page 104 de son *Calendrier*, ce sont les Aymon, avec leur coursier favori ; *Gouyasse* (Goliath) représentant officiel de la Gilde des Arbalestriers, et Tirant, champion des archers. Plus tard, la Confrérie des Arquebusiers, jalouse de ses rivales, créa Samson. Or en 1715 Goliath prit femme devant l'église Saint-Julien et dorénavant cet événement fut commémoré chaque année. Après messe chantée, se déroule, sur la grand' place, le légendaire combat entre Goliath et le petit David nécessairement victorieux ». On lit encore à la page 391, sous la date du 7 septembre, qu'a lieu ce jour là, à Ath, la *Procession de la Madeleine*.

Il y a dans tout cela des erreurs et, dans l'intérêt de la vérité et du folklore, nous allons rétablir les faits dans leur réalité.

La promenade des géants a lieu le quatrième dimanche d'août ; la procession de la Madeleine n'a jamais existé. D'autre part, s'il est vrai que le mariage de Goliath et de Madame — et non pas de Mam'selle Victoire — se fait la veille, il a lieu l'après midi, — ce qui n'est pas après messe chantée, — et le curé n'y donne pas la bénédiction nuptiale.



MADAME GOLIATH



GOLIATH



SAMSON



MADAME VICTOIRE



L'AIGLE



LE TYRAN



La grande salle souterraine de Folx-les-Caves.



La Salle des Arcades de Folx-les-Caves.



La chapelle souterraine du Saint-Esprit à Folx-les-Caves.

Le samedi à midi, la grosse cloche, que le peuple appelle *Honorine de Pontoise*, s'est mise en branle : c'est l'heure où les ouvriers sortent des fabriques pour n'y rentrer qu'après les fêtes qui finissent obligatoirement le 8 septembre ; il en était ainsi du moins avant la guerre, mais aujourd'hui que le coût de la vie est fort élevé, bien des ouvriers reprennent le travail après trois ou quatre jours d'absence.

A trois heures, au son de la cloche, un petit cortège, qui s'est formé devant l'hôtel-de-ville, se dirige, au milieu d'une grande multitude, vers l'église saint Julien. C'est d'abord une société de musique, la *Fanfare l'Union de saint Martin* ; c'est ensuite la compagnie des *Bleus*, groupe de citoyens costumés en soldats et armés d'un fusil d'ancien modèle ; ce sont enfin deux géants : M. et M<sup>me</sup> Goliath, *Gouyasse é s'feume*, les deux géants les plus populaires, derrière lesquels marchent le Bourgmestre, les échevins et les membres du Conseil communal.

N'omettons pas le *berger David*, jeune garçon revêtu d'un costume blanc, coiffé d'un chapeau garni, comme sa houlette, d'un ruban bleu, non plus que le diable *Magnon*, armé d'une vessie, à la figure noircie, au capuchon garni de deux cornes rouges. Magnon fait la police, c'est-à-dire que, à grands coups de vessie, il oblige les curieux à se ranger le long de la bordure des trottoirs ; le dimanche, il est aidé dans cette tâche par des *hommes de feuilles*, habillés tout de lierre et porteurs d'une massue de carton.

Notre cortège traverse la rue « aux gades » et s'arrête, à l'extrémité de celle-ci, sur l'emplacement de l'ancien pont du Gadre. C'est ici qu'autrefois le clergé attendait les géants pour les mener à l'église ; il était salué par une salve de mousquetterie et de là est venue, pour les *Bleus*, la coutume de tirer à cet endroit une salve de leurs fusils. La musique exécute l'air populaire de *Goliath*, le chant des Athois ; la cloche sonne à toute volée ; les géants s'avancent l'un vers l'autre, se saluent — l'on dit à Ath qu'ils s'embrassent — exécutent, avec une légèreté surprenante, une danse rapide et, lorsque prend fin le chant populaire, s'étant salués à nouveau, ils reprennent leur route. Le cortège arrive à l'église ; les deux géants sont laissés devant le portail, sous la garde des agents de police pendant que les autorités communales pénètrent dans le temple et gagnent le chœur, où elles sont reçues par le clergé, tandis que la foule envahit les

nefs. Les premières vêpres de saint Julien se poursuivent — les Athois les appellent *les vièp' Gouyasse* — et lorsqu'elles sont terminées, le retour se fait avec le même cérémonial.

Quand les géants arrivent devant l'hôtel-de-ville, a lieu le combat entre Goliath et David. Cette scène débute par un dialogue que le peuple dénomme *el' bonimée* tandis que les porteurs l'intitulent plus justement *el' parti*. Ce jeu-parti, survivance du Moyen-âge, est amusant ; le voici :



*Goliath*

Pied d'haut, assuré chien  
Que veux-tu me *poursuive*,  
Une pierre à la main ?  
Es-tu donc las de *vive*  
Jeune sot, petit *tamareau*, (téméraire)  
Tu ne porteras plus,  
Ton flambeau ni *mon bau*  
Ta tête *saura* foulée, (sera)  
Tes yeux de lion,  
Tes oiseaux cajolés,  
Assurent mes frions.

*David*

Approche seulement,  
Ennemi des Hébreux,  
Le mutin affronté  
Tu jases contre Dieu !  
L'avantage est pour moi :  
J'ai pour escorte  
Un Dieu toujours vainqueur  
Sa main justement forte.

*Goliath*

Quand Dieu tendrait son *ar* (arc)  
Et moi dessus la terre  
Te livre *jou* la guerre,  
*Non pas à toi petit objet,*  
Quand tu *sauré* un Dieu, (serais)  
Avec autant de pages  
Oserais-tu me *combatte*  
Avec tant d'avantages ?

*David*

Ah ! blasphème ! tu en seras puni  
Un Dieu qui *se pique*,  
Couronné de bonheur,  
Ne peut rien souffrir  
Contre son sang et son honneur  
Ah ! Seigneur ! donnez moi  
La force et la puissance !  
De mon bras  
Que j'en tire vengeance !

(Ici David lance un projectile après le géant : une balle d'Ath).

Il en a le vilain  
Il est mis en ce lieu  
Il a *sentu* la main de Dieu.

*Goliath*

*Je n'sus nleu co mort !* (Je ne suis pas encore mort)

Sur ces mots la cérémonie se termine. Chacun rentre chez soi pour manger la tarte à la *mastelle*.

Autrefois les échevins et les conseillers communaux mangeaient, à l'hôtel de ville même, la tarte arrosée d'un généreux bourgogne. Aujourd'hui plus de tarte ni de bourgogne officiels !

Le cortège du samedi remonte à l'an 1715, comme le dit Warsage, lorsque le magistrat donna une épouse à Goliath. Néanmoins les vêpres se chantaient depuis longtemps, le samedi, tant pour permettre au peuple, très dévôt, de se livrer au plaisir, le dimanche, que pour la facilité du clergé retenu ce jour-là par la procession qui sortait de l'église à onze heures pour n'y rentrer qu'à trois heures. Cette procession, qui était celle de la dédicace de l'église, se faisait primitivement le jour de la fête du patron, saint Julien ; en 1390, elle fut fixée au dimanche qui précède la

décollation de saint Jean et qui est le quatrième dimanche d'août, jour aussi de l'ouverture de la *ducace*.

Le cortège, escorté des milices communales : bombardiers, arbalétriers, archers, se composait des confréries de saint Eloi et de Notre-Dame de Brantignies, portant torches, croix et gonfanons, de l'abbé et des religieux de Cambron, des religieuses de l'abbaye d'Ath, des ermites de Wilhours portant la châsse de saint Antoine, du clergé et des échevins qui, précédés de deux enfants en surplis tenant des flambeaux allumés, portaient tour à tour, devant le Saint-Sacrement, l'image de la sainte Vierge. Derrière le Saint-Sacrement, venaient le corps municipal, le châtelain et son lieutenant, entourés des neuf sergents de la châtellenie, armés de leur hallebarde.

C'était, on le voit, une procession essentiellement religieuse.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les ducs de Bourgogne déployèrent en notre pays une magnificence, un faste qui influencèrent profondément nos populations ; à cette époque de luxe, le clergé, les anciennes confréries, les corporations qui venaient de prendre naissance, la chambre de rhétorique fondée au XIV<sup>e</sup> siècle, rivalisèrent de zèle pour embellir la procession ; non contents d'y participer avec leurs bannières et leurs châsses, ils y introduisirent des géants, des chars de triomphe, la représentation de sujets tirés de l'histoire sainte et de l'histoire profane.

C'est en 1461 que le mambour de l'église saint Julien fit édifier, sur le modèle de celui d'Audenarde, un cheval Bayard ; ce gigantesque animal, couvert d'un riche caparaçon de drap tout festonné, ayant au cou quatre clochettes, à la tête surmontée d'une grosse houpe de fil rouge, portait les quatre fils Aymon, munis de leurs targes, de leurs salades et de leurs armoiries.

Pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection de ce colosse, une liste de souscription avait circulé parmi les habitants de la paroisse qui donnèrent 39 livres 3 sols 6 deniers.

Les arbalétriers construisirent, vers la même époque, un colosse de bois et de carton, entretenu à leurs frais : le géant Goliath avec le berger David ; les canonniers adoptèrent Samson ; les archers de saint Sébastien eurent *Tirant* : ce géant, couvert d'un casque, surmonté d'une aigrette,

revêtu d'un habit vert à boutons jaunes, avait le carquois sur l'épaule et tenait l'arc à la main. Après la procession il précédait les archers jusqu'à la perche ; le mayeur tirait pour lui la première flèche.

Les confrères de saint Eloi, dont la châsse était portée par les Récollets, avaient édifié le char de l'église triomphante : on y voyait au sommet sainte Cécile entourée d'un groupe de jeunes filles chantant les louanges de l'Eternel. Les confrères rhétoriciens représentaient des scènes religieuses et profanes : deux hommes tournant l'histoire de Daniël ; les prophètes avec leurs verges rouges ; l'arbre de Jessé ; l'Annonciation, la *tourelle de l'Ange montant et descendant* ; Bethléem et le Baptême de Jésus ; l'autel de la circoncision ; un homme portant les *coulons* (pigeons) au Temple ; la fuite en Egypte ; le soleil et la transfiguration ; Jésus entrant à Jérusalem monté sur un âne ; les douze apôtres à la Cène ; le Jardin des Oliviers ; le roi Hérode en costume judaïque avec souliers blancs ; Jésus portant sa croix et les deux larrons ; le tombeau des trépassés ; Dieu au jugement dernier ; l'esclide (char) de la porte dorée ; deux enfants portant chacun un autel ; un homme portant l'image de saint Christophe ; les neuf preux, saint Georges et saint Hermès ; l'histoire de saint Hubert ; l'histoire de la Madeleine ; l'esclide de saint Michel terrassant le diable ; les pèlerins du château de Meaux ; hommes, *avec de faux visages de diables et de mores*, armés de dards ; Charlemagne, la tête ceinte de la couronne impériale, et portant, d'une main, un sceptre, et de l'autre, la boule du monde ; le messenger de Charlemagne, avec sa boîte. A l'instar de celles représentées encore de nos jours à la procession du Saint-Sang à Bruges, les scènes qui s'y prêtaient étaient agrémentées de discours ; ainsi les comptes du mambour pour l'année 1461 nous apprennent que Risselart Levaul a touché 8 sols pour avoir notamment traduit du flamand en roman les *mos appartenans à Charlemagnes et aux quatre fieux Aymon*.

Ces diverses scènes, représentées pour la plupart sur des chars traînés par des chevaux que fournissaient les fermiers du voisinage, étaient disposées dans les intervalles séparant les corporations.

L'ordre de marche était le suivant : les confrères de saint Eloi avec leur char et leur châsse, les corporations

diverses et les scènes précitées, les compagnies militaires avec leurs géants, les ermites de Wilhours portant la châsse de saint Antoine, le Collège, — école latine qui avait été fondée en 1416, — représenté par le premier de chaque classe, à cheval, en costume romain. Le premier de rhétorique était monté sur un coursier richement caparaçonné ; il portait une couronne sur la tête, un sceptre à la main et il était couvert du manteau impérial de velours cramoisi. Venaient ensuite l'image de Notre-Dame, le magistrat, le châtelain et leur escorte, puis le clergé des deux paroisses avec la châsse de saint Julien.

La confrérie de saint André, ou des poissonniers, érigée en 1650, introduisit l'Aigle gigantesque.

Au gré des idées, le cortège se modifia ; les sujets religieux et profanes disparurent peu à peu, faisant place aux *chevaux Diricq*, rappelant les *chins-chins* montois, aux hommes sauvages, aux diables ; des chars nouveaux virent le jour : celui de l'Harmonie, celui de Jacob, traîné par quarante enfants en costumes égyptiens, celui des *Belles*, entre deux haies de Tartares.

Les archers et les arbalétriers de Mons, de Valenciennes, d'Audenarde et de Lessines participaient fréquemment au cortège.

Nos géants, Bayard excepté, subsistaient ; mais voici que, frappés d'interdit déjà par Joseph II, ils sont bientôt condamnés à mort, au nom de la République. Le 11 Fructidor an II (28 août 1794), Goliath et sa femme, Tirant, Samson, l'Aigle et Mam'selle Victoire, géant introduit dans le cortège sous le règne de Marie-Thérèse et symbolisant le génie de la ville, firent leur dernière sortie, sans chars d'apparat, cette fois. Un bûcher fut allumé sur la Grand'place et nos géants y furent jetés, après avoir été foulés aux pieds.

Ils devaient renaître de leurs cendres ; en 1809, la procession était encore mi-religieuse et mi-profane. Qu'on en juge d'après l'ordre des groupes : l'hospice des orphelins, l'image de saint Antoine, les écoles primaires des garçons, les confrères de saint Eloi, l'image de saint Joseph et les charpentiers avec leurs torches, l'image de saint Aubert et les boulangers, l'Aigle, saint Joseph et la Vierge sur un âne, la société de Notre-Dame au Chêne qui était un groupement d'archers d'Irchonwelz, le premier char de triomphe, les Bouchers et saint Jean-Baptiste avec son agneau, la

châsse de saint Remi et les garçons de saint Crispiniau, saint-Crépin et les cordonniers, saint Martin à cheval, l'image de saint Martin, les buffetiers et gantiers avec leurs torches, saint Féréol, les cabaretiers, l'image de saint Christophe, les marchands de vin, *Samson*, la société de Notre-Dame de Lorette, l'image de saint Nicolas, les menuisiers avec leurs torches, l'image de saint Blaise, les peigneurs de laine, saint Michel, l'image de saint Hubert, l'image de saint Donat, la châsse de saint Barthélemi, les tanneurs et les corroyeurs, *Tirant*, la Société de l'Esplanade, (archers), saint Roch, l'école de dessin, la cavalcade des étudiants, *Goliath et sa femme*, les bergers et les bergères, le second char de triomphe, les jeunes demoiselles portant deux Vierges, la châsse de Notre-Dame de Lorette, l'image de Notre Dame de Lorette, sainte Anne et saint Joachim portés par deux enfants, Notre Dame du Rosaire, la sainte Croix entre les quatre premiers Gonfalons, le clergé avec les châsses des saints Cyrille et Julien, le corps de musique, l'autorité judiciaire, l'autorité administrative, la gendarmerie.

La compagnie des Canoniers devait conduire les magistrats à la paroisse et, à différents endroits spécifiés, saluer par des salves la châsse de saint Julien. Les sociétés d'archers étrangères à la ville et qui voulaient participer au tir de l'après-midi devaient obligatoirement assister à la procession.

En 1815, le roi des Pays-Bas prit un arrêté défendant au clergé belge de faire plus de deux processions dans chaque paroisse ; le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu et le 15 août furent choisis pour la paroisse de saint Julien ; la procession du quatrième dimanche d'août se continua, sans la participation du clergé. Depuis lors, le cortège a subi divers avatars : des groupes fort intéressants ont disparu ; ils jouaient des scènes dialoguées d'un grand intérêt folklorique.

Ainsi le diable et Saint Michel se disputaient :

*Le diable*

Qui es-tu, p'tit garçon,  
Affronteur du monde ?  
Voilà *trois cent mille ans*  
Que je suis au monde.  
Avec la pointe de mon bâton,  
Je t'enfilerai comme un Limaçon.

*Saint-Michel*

Je viens à ton rencontre,  
Ennemi de mon Dieu ;  
Je viens pour te confondre,  
Esprit trop glorieux.  
Je suis l'Ange saint Michel,  
Envoyé du Très-Haut,  
Pour finir ma querelle  
Et te livrer l'assaut.  
— Les abîmes sont creusés  
Au centre de la terre ;  
Je veux te précipiter  
Au fond des enfers.

*Le diable*

Quand le ciel et la terre  
*S'auraient* enrôlés,  
Sous même bannière,  
Oseraient-ils m'attaquer ?  
Car ma puissance est grande ;  
Je veux les réduire en cendre.

*Saint Michel*

Maudit Lucifer,  
En partant de ce lieu,  
Je veux te précipiter  
Jusqu'au fond des enfers.

Saint Michel frappait alors le Diable de son épée. Naturellement après quelques soubresauts, celui-ci *faisait le mort*, se relevait et la scène se recommençait un peu plus loin.

Marie et Joseph fuyant en Egypte discouraient eux aussi. L'âne était connu des Athois sous le nom de *Mérenne* ; la malheureuse bête était effrayée tantôt par les salves des *Bleus*, tantôt par la musique. Marie et Joseph ne s'entretenaient pas moins, invitant d'abord le public à les écouter :

*Marie*

Voici ce jour venu,  
Plein de réjouissance.  
Nous vous ferons paraître  
Une belle *illiance*.

*Saint Joseph*

Donnez-nous, s'il vous plaît,  
Quelque peu d'audience,  
*De vouloir* nous prêter  
Un moment de silence.

*Marie*

Où êtes vous, Joseph ?

*Saint Joseph*

Je suis ici, Marie.

*Marie*

Joseph, mon cher époux !

*Saint Joseph*

Mon épouse divine !

*Marie*

Le cœur transpercé  
D'un glaive de douleur,  
*Notre enfant j'ai perdu,*  
Quel sensible malheur !

*Saint Joseph*

J'ai parcouru les rues,  
Les places, les marchés,  
Toutes les avenues ;  
J'ai demandé partout  
*Les avis tellement.*

*Marie*

Je crois qu'il est au temple,  
Hélas ! qui nous attend !  
O heureuse nouvelle !  
Providence adorable,  
Notre cœur est soumis !  
Je veux être sa mère.  
Mon cher époux lui servira de père.

*Saint Joseph*

Allons, Marie, allons,  
Allons-nous en Egypte,  
Pour voir si nous échapperons  
A la fureur d'Hérode.

*Marie*

Allons, saint Joseph,  
Allons, mon p'tit poupon,  
Mon cher enfant Jésus,  
Allons nous en Egypte,  
Pour voir si nous échapperons  
A la fureur d'Hérode.

Saint Christophe et l'Enfant y allaient aussi de leur petit entretien.

Mais voyons les acteurs de ce groupe original : le saint, *Saint Kertofe*, disaient les Athois, était un homme à

la barbe fleurie, grimpé sur des échasses et recouvert d'un ample manteau rouge qui descendait très bas pour cacher les échasses que recouvrait d'autre part un pantalon blanc. Il s'appuyait sur un bâton. Il portait un gros chapelet au cou et, sur le dos, l'Enfant, une poupée tenant un globe dans la main gauche et distribuant, de la droite, des bénédictions, grâce à un jeu de ficelles. Une fillette, vêtue de blanc, suivait le saint qui disait :

L'Enfant ! l'Enfant !  
Que tu peises !

Et la fillette répondait :

Tu ne sais pas quoi c'que vous portez !

Saint Christophe :

Quoi c'que je pôrs ?

La fillette :

Tu pôrs le monde -

Ces groupes religieux étaient précédés de diverses sociétés de musique, accompagnant les géants, et suivis du char de Vénus qui, en 1857, devint accidentellement celui de la Religion bénissant ses enfants. A cette époque, le cortège comportait la société philharmoniques, la fondation de Depouille, l'hospice des orphelins, l'*Aigle*, un char portant un chef de tribu indienne rentrant victorieux dans sa patrie, *Samson* précédé d'une musique et suivi des *Bleus*, un char représentant des montagnards écossais en chasse, *Tirant*, précédé d'une musique et des sociétés de tireurs à l'arc, un char portant l'empereur de la Chine escorté de ses mandarins et recevant l'hommage de ses sujets, la musique du Collège royal, les groupes empruntés à l'histoire sainte, le char de Vénus suivi d'une société de cavalerie avec sa musique, le char de l'Eglise triomphante : les fillettes chantaient entre autres choses :

Cicilia ! cicilia !  
Vive Madame la Reine.

Puis venaient *Goliath et sa femme*, et derrière eux le char de la ville : ce vaste char, où sont groupés les hommes de la ville d'Ath qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts, est surmonté d'un temple monoptère sous le dôme duquel est assise une jeune fille symbolisant la ville d'Ath.

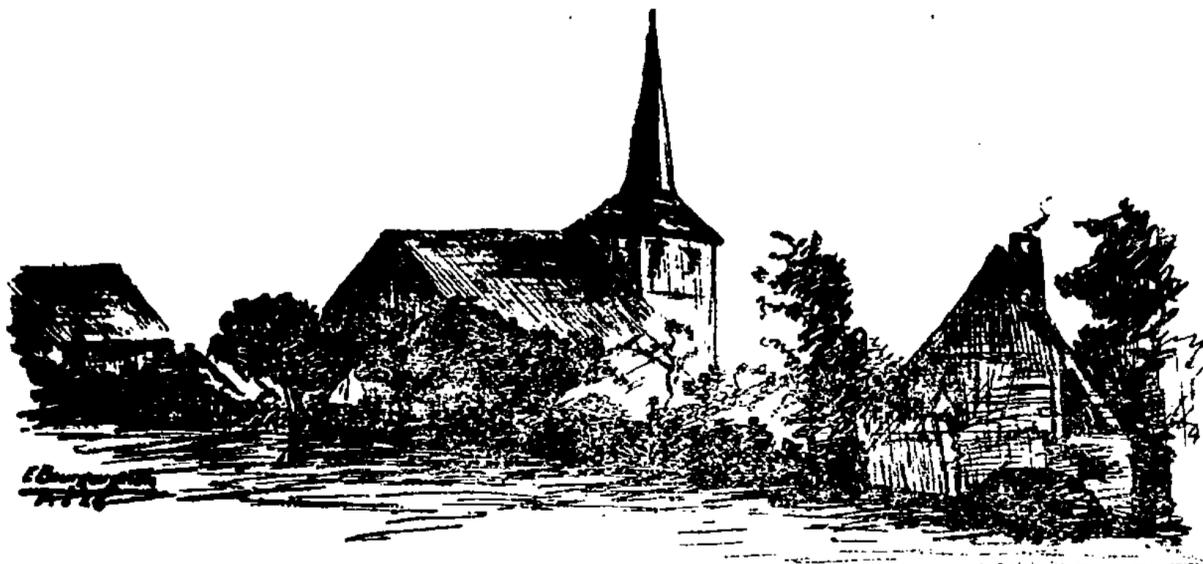
En 1852, Ambiorix prit la place de Tirant ; durant quelques années furent introduits une troupe de jeunes grecs et un groupe exécutant la manœuvre du drapeau ; en 1860 réapparaît *Mam'selle Victoire*. Dans la suite, des chars furent remplacés par d'autres ; en 1872, les sujets religieux furent supprimés ; depuis lors les zouaves de Lessines participèrent au cortège jusqu'en 1913.

Vint la guerre ; ce fut une éclipse de cinq années, après lesquelles, en un élégant cortège historique, les antiques géants reparurent, prenant part à la glorification de la patrie.

Et, depuis, comme par le passé, le cortège se déroule, le quatrième dimanche d'août ; un groupe de tambours et les pompiers ouvrent la marche puis vient l'*Aigle* dansant au son des flons-flons d'une fanfare ; une barque montée par les Braves de la Dendre, vareuse et béret bleus, pantalon blanc ; puis c'est *Samson* dansant au son de la musique et suivi des *Bleus* ; le char de l'Horticulture qui porte des enfants et des fleurs précède *Ambiorix* ; suit une société de musique et le char des neuf provinces : sur le devant de ce char est le lion belge ; au sommet une jeune fille symbolise la Belgique, à ses pieds neuf autres jeunes filles sont aux couleurs des provinces ; ce char, qui figura au cortège du cinquantenaire de l'indépendance, est appelé à Ath le *car des déesses*. *Mam'selle Victoire* le suit, accompagnée d'une fanfare ; puis c'est la reproduction d'une barque du XVI<sup>e</sup> siècle, le char rappelant que les Etats Provinciaux du Hainaut furent réunis à Ath en 1572, le char glorifiant la Reine Infirmière, le char de la ville d'Ath, enfin les géants favoris, *Gouyasse et s'feume*, accompagnés de David et du diable Magnon, suivis des autorités communales, et exécutant leurs danses au son de l'air populaire athois.

MAURICE VAN HAUDENARD.





Folx-les-Caves, l'Eglise.

(Dessin de E. BOURGUIGNON).

## LE BRIGAND COLON DES CAVES DE FOLX

Le petit village de Folx, aux ruelles tracées capricieusement dans le vallon de la Petite Gette, est situé à moins de 3 km. au sud de la station de Jauche ; il est célèbre par des souterrains qui y existent de temps immémorial.

Formés de longues galeries s'entrecroisant en tous sens, ces souterrains ont reçu différents noms : marnière, grottes, cavernes... ; dans le pays ils ne sont connus que sous l'appellation impropre de « *cauves* », caves.

L'origine des Caves de Folx a donné lieu à diverses hypothèses : on y a vu des carrières, des marnières, des refuges contre les animaux féroces ou un ennemi redoutable. Ce qui est admis généralement, c'est que ces excavations résultent principalement de l'extraction de la marne servant d'amendement aux terres. Dans ces vastes excavations on a également exploité les couches de grès en dessous et de silex formant toit, entre lesquelles se trouve la marne. On prétend aussi, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle pendant les guerres de religion, les caves ont servi de refuge aux populations et que des prêtres catholiques y trouvèrent un abri sous le régime français et célébrèrent des offices du culte.

L'existence de ces immenses souterrains ayant au temps de Gramaye plus de 1000 pieds de long n'a pas manqué de frapper l'imagination des populations rurales : jadis on croyait que les caves avaient été habitées par des hommes petits de taille et barbus à qui l'on confiait certains travaux et à qui l'on portait, comme salaire, de la nourriture, à l'entrée des souterrains.

Les caves sont accessibles actuellement par deux entrées. On est conduit par des guides qui montrent chacun certaines parties des caves lesquelles forment toutefois un seul et même labyrinthe de galeries cintrées de hauteur et largeur fort variables. Au cours de la visite, les guides montrent la chambre, le puits et le four du brigand Colon ; des reliefs sculptés par un ancien vétérinaire de Ramillies : girafe, singe, tête de soldat romain, nègre... ; l'autel du Saint Esprit sur lequel l'on a dit la messe sous la Terreur.

Les parois sont tapissées d'une multitude de fossiles ; d'une quantité de noms et de dates (la plus ancienne que nous ayons remarquée est 1771) ; on verra la trace des outils qui servirent à l'extraction de la marne (pelle étroite et courbée). Il existe aussi, dans une partie des caves, un ruisseau dont les eaux se déversent dans la Petite Gette. On nous a dit qu'un canard fut lâché sur ses eaux et retrouvé dans le puits dépendant du presbytère de Jandrain.

Les renards et les blaireaux autrefois étaient fort nombreux.

En 1914, un officier belge poursuivi par les ulhans à la suite d'une escarmouche séjourna dans les «caves» pendant une dizaine de jours et put dans la suite rejoindre l'armée belge sous Anvers.

Au début de la grande guerre, beaucoup d'habitants apeurés à l'approche de l'armée allemande trouvèrent là un refuge assuré.

Jadis, une fête avait lieu au mois d'octobre dans une partie des souterrains. Depuis le début de la guerre cette festivité n'a plus eu lieu.

\* \* \*

La Flandre eut son brigand légendaire, le fameux Baekeland, l'est du Brabant wallon le sien : c'est le Colon

célèbre et sinistre qui, au siècle dernier, fit du pays de Jauche, le théâtre de ses exploits. Son repaire était les « Caves de Folx ».

Son histoire mouvementée qui fait l'objet de ce qui suit, maintes fois nous a été racontée par l'ancien guide d'une partie des souterrains. Nous nous sommes efforcés de la rapporter fidèlement. Bien vivace encore il y a une trentaine d'années, le souvenir de Colon, peu à peu, s'efface aujourd'hui....

Ce fut, vers 1750, que Colon, un habitant de Folx-les-Caves, près de Jauche, se fit connaître par de nombreux brigandages à main armée. Il avait son habitation, non loin du bois des Caves aujourd'hui disparu, et à proximité de la maison du Guide Racour.

Un puits creusé dans sa cave communiquait avec les souterrains dans lesquels il descendait à l'aide d'une échelle de cordes. Malheur au voyageur attardé, obligé de passer le soir, aux environs de Folx-les-Caves. Il était sinon assassiné, au moins dévalisé ! Tous les marchands évitant autant que possible le village de Folx, Colon dut tenter des incursions du côté de la « Chaussée Romaine » route suivie habituellement par les marchands français, qui venaient en Belgique et en Hollande acheter des chevaux pour l'armée ou des moutons. Colon avait un associé tenant une auberge, sur la chaussée romaine, non loin de Braives et d'Ambresin (1) et maints voyageurs surpris pendant leur sommeil y furent assassinés.

L'aubergiste, sa femme et ses enfants furent accusés de crimes et pendus. Nous ignorons toutefois si leur complicité avec Colon a jamais été établie juridiquement.

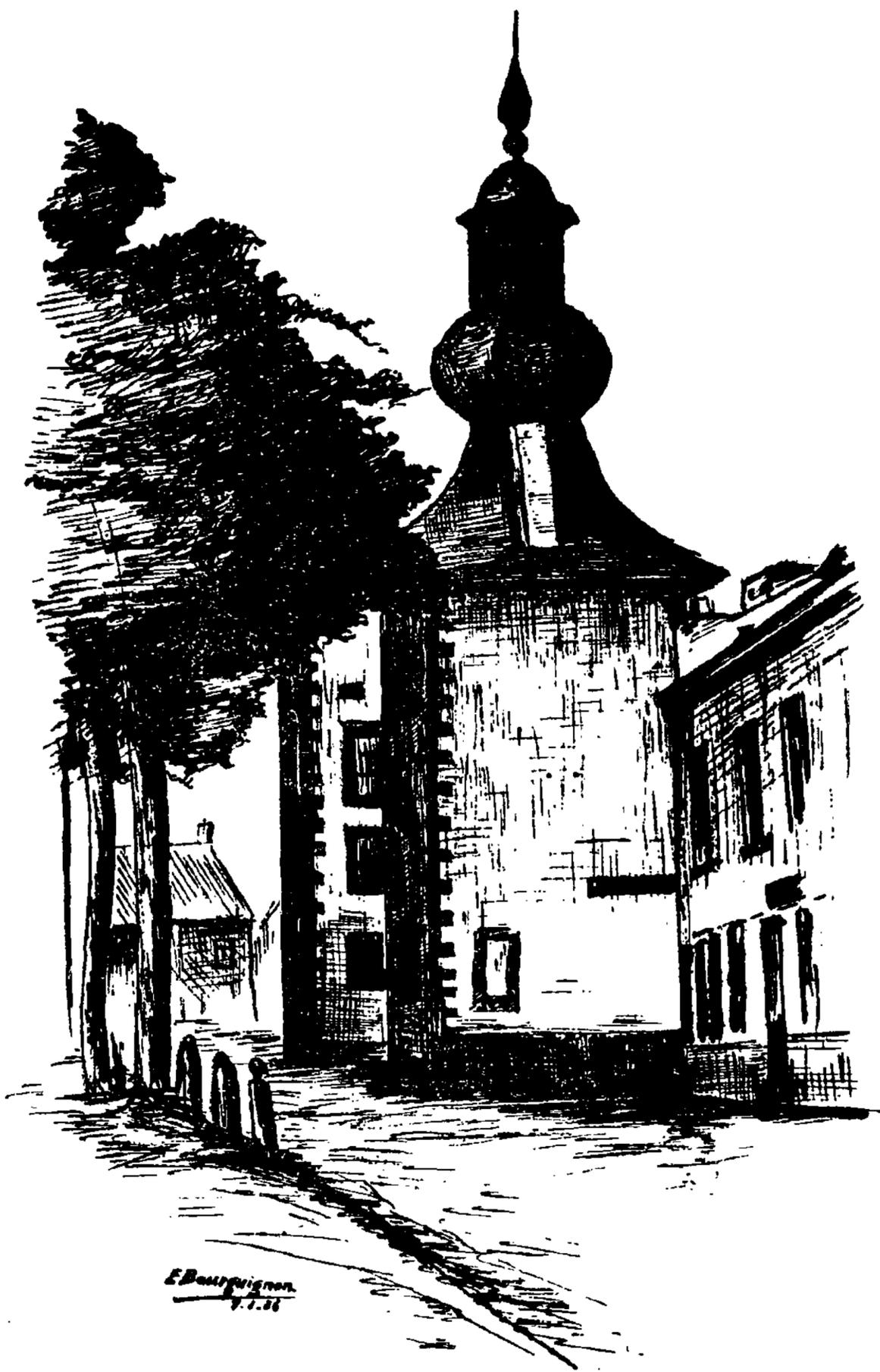
Le Colon, c'est ainsi qu'on le nommait parfois, était bon prince ; comme Ganache, il secourait la veuve et l'orphelin. Il voulait bien laisser parfois aux marchands qu'il dévalisait une somme suffisante pour achever leur voyage mais c'était à la condition qu'aucune résistance ni révélation, ne fut faite.

Certaines personnes riches des environs passaient impunément pendant la nuit à côté de son repaire, mais elles devaient se faire connaître. Il arrivait alors à Colon de les

---

(1) Cette auberge existe encore aujourd'hui.

escorter jusqu'à leur demeure pour les mettre à l'abri de toute attaque nocturne. Colon était secondé dans ses entre-



Le château de Jauche, état actuel.  
(Dessin de E. Bourguignon).

prises par un de ses fils et par un domestique à gages. Le guet était fait par sa femme et ses filles.

Bien des tentatives faites pour s'emparer de Colon restèrent longtemps vaines. Il fut cependant un jour appréhendé et enfermé dans la prison du château de Jauche, d'où il ne tarda pas à s'échapper par la ruse de sa femme qui était parvenue à lui faire passer une tarte contenant une lime. Il brisa les barreaux de son cachot, s'évada pendant la nuit, traversa à la nage l'étang qui baignait les murs du cachot. Il ne quitta cependant pas Jauche avant d'avoir brisé toutes les vitres de la maison du Chef Maïeur qui avait eu l'indélicatesse de contribuer à son incarcération ; de plus, il lui envoya un billet par lequel il l'engageait à mieux garder ses « colons ».

Mien, le contremaitre de la brasserie Gerondal occupant une partie des caves, racontait volontiers en guidant dans les souterrains le mot — le jeu de mots plutôt — que le brigand, à son évasion avait laissé ou envoyé, à l'adresse du Seigneur de Jauche : « Se vo vlo tinre des colons, i fâ bé on meïeu colèbi ! » (1)

De retour dans son repaire, il continua sa vie aventureuse pendant plusieurs années. La police n'aurait osé jamais se présenter qu'en force à portée des « caves » et plusieurs gendarmes avaient payé de leur vie leur témérité ou le dévouement à leur devoir. Il était d'ailleurs excessivement difficile de s'emparer de ce personnage attendu que les souterrains avaient plusieurs issues, issues que lui seul connaissait bien.

Ses magasins étaient dans les « Caves » où il avait également des vivres de bouche et de guerre ainsi qu'une barque pour traverser en temps de crue le cours d'eau souterrain. Il pouvait aisément voir entrer quelqu'un sans être aperçu lui même et cela à cause de la profonde obscurité du séjour. Un seul homme suffisamment armé pouvait tenir tête à une compagnie de soldats.

Dans les « Caves » on montre encore le salon (!) de Colon, son four, le quai de Colon, le puits par où il descendait dans les souterrains....

---

(1) Si vous voulez tenir des « colons » (par jeu de mots : pigeons) il faudrait un bien meilleur « colèbi » (pigeonnier : prison).



Le four de Colon à Folx-les-Caves.



Le ruisseau souterrain à Folx-les-Caves.



LE JUIF-ERRANT  
Image en couleurs qui illustre la chanson du Juif-Errant passant à Bruxelles.  
(N° 881, Lith. Olivier Pinot, Epinal).



Le Juif-Errant d'après une gravure de Brepols (Turnhout).



Image de Sainte Adèle, 1791 honorée à Orp-le-Grand.  
(Imprimée chez Martin à Namur).

Le premier dimanche d'octobre 1765, Colon fut pris au piège pendant qu'il était attablé et entouré des siens ; c'était le jour de la ducasse à Folx. Son procès ne fut pas long. Il fut pendu ainsi que sa femme, l'aîné de ses fils et son domestique.

La maison du Guide Racour est bâtie sur l'emplacement même où les gibets furent dressés. Les cadavres restèrent, dit-on, exposés pendant plusieurs années. Dans la contrée, il y a encore des vieillards dont les aïeux furent témoins de l'exécution.

Une fille de ce célèbre personnage est morte, à Bruxelles, il y a près de quarante ans. Elle était parvenue à se créer une aisance honnête par son activité et sa conduite exempte de reproches.

E. BOURGUIGNON (CORBAIS)



## LA LÉGENDE DU JUIF-ERRANT

Dans le temps on parlait beaucoup du pauvre Juif-Errant. Actuellement il a joint dans l'oubli un grand nombre d'autres personnages légendaires du bon vieux-temps. En 1880 il y avait dans un estaminet d'un petit village du nord de la partie flamande de la province de Brabant un tableau imprimé et bien encadré, représentant le Juif-Errant avec sa légende rimée, mise en musique. Je la donne ici telle que je l'ai copiée alors. Il est à présumer que ce tableau n'existe plus, le village en question ayant beaucoup souffert de la guerre en 1914 (1).

Il y a une quarantaine d'années, l'imagerie d'Epinal (France) a publié une image du Juif-Errant rendant visite à la ville de Bruxelles, et reproduisant la même légende rimée.

Nous reproduisons aussi cette image.



1

*Est-il rien sur la terre  
Qui soit plus surprenant  
Que la grande misère  
Du pauvre Juif-errant ?  
Que son sort malheureux  
Parait triste et fâcheux.*

2

Un jour près de la ville  
De Bruxelles en Brabant  
Les bourgeois fort dociles  
L'accostèrent en passant.  
Jamais ils n'avaient vu  
Un homme si barbu.

3

Son habit tout difforme  
Et très mal arrangé  
Leur fit croire que cet homme  
Était fort étranger,  
Portant comme ouvrier  
Un simple tablier.

(1) Il s'agit, pensons nous, de Humbeek (N. D. L. R.)

4

On lui dit : Bonjour maître,  
De grâce, accordez-nous,  
La satisfaction d'être  
Un moment avec vous ;  
Ne vous refusez pas,  
Tardez un peu vos pas.

5

— Messieurs, je vous proteste  
Que j'ai bien du malheur,  
Jamais je ne m'arrête  
Ni ici, ni ailleurs ;  
Par beau et mauvais temps  
Je marche incéssamment.

6

— Entrez dans cette auberge,  
Vénérable vieillard,  
D'un pot de bière fraîche  
Vous prendrez votre part,  
Nous vous régalerons  
Du mieux que nous pourrons.

7

— J'accepterai de boire  
Deux, trois coups avec vous.  
Mais je ne puis m'asseoir,  
Je dois rester debout.  
Je suis en vérité  
Confus de vos bontés.

8

— A savoir votre âge  
Nous serions curieux,  
A voir votre visage  
Vous paraissez fort vieux ;  
Vous avez bien cent ans,  
Vous montrez bien autant.

9

— La vieillesse me gêne,  
J'ai bien dix-huit cents ans  
Chose sûre et certaine  
Je passe encore douze ans ;  
J'avais douze ans passés  
Quand Jésus-Christ est né.

10

— N'êtes vous point cet homme  
De qui l'on parle tant,  
Que l'écriture nomme  
Isaac, Juif-Errant ?  
De grâce dites-nous  
Si c'est sûrement vous.

11

— Isaâc Laquedem  
Pour nom me fut donné  
Né à Jerusalem,  
Ville bien renommée,  
Oui, c'est moi, mes enfants,  
Qui suis le Juif-Errant.

12

Juste ciel ! que ma ronde  
Est pénible pour moi !  
Je fais le tour du monde  
Pour la cinquième fois.  
Chacun meurt à son tour,  
Et moi, je vis toujours.

13

Je traverse les mers,  
Les rivières, les ruisseaux,  
Les forêts, les déserts,  
Les montagnes, les côteaux,  
Les plaines et les vallons,  
Tous chemins me sont bons.

14

J'ai vu dedans l'Europe,  
Ainsi que dans l'Asie,  
Des batailles, des chocs  
Qui coutaient bien des vies.  
Je les ai traversés  
Sans y être blessé.

15

J'ai vu dans l'Amérique.  
C'est une vérité,  
Ainsi que dans l'Afrique  
Grande mortalité ;  
La mort ne me peut rien,  
Je m'en aperçois bien.

16

Je n'ai point de ressources  
En monnaie ni en biens  
J'ai cinq sous dans ma bourse :  
Voilà tous mes moyens.  
En tous lieux, en tous temps  
J'en ai toujours autant.

17

— Nous pensions comme un songe  
Les récits de vos maux ;  
Nous traitions de mensonge  
Tous vos plus grands travaux.  
Aujourd'hui nous voyons  
Que nous nous méprenions.

18

Vous êtes donc coupable  
De quelque grand péché,  
Pour que Dieu tout aimable  
Vous ait tant affligé ?  
Dites-nous l'occasion  
De votre punition.

19

— C'est ma cruelle audace  
Qui causa mon malheur.  
Si mon crime s'efface  
J'aurai bien du bonheur.  
J'ai traité mon Sauveur  
Avec trop de rigueur.

20

Sur le mont du Calvaire,  
Jésus portant sa croix,  
Il me dit débonnaire,  
Passant devant chez moi :  
« Veux-tu bien, mon ami,  
Que je repose ici ».

21

Moi, brutal et rebelle,  
Je lui dit sans raison  
« Ote-toi, criminel (le),  
De devant ma maison ;  
Avance et marche donc  
Car tu me fais affront ».

22

Jésus, la bonté même,  
Me dit en soupirant :  
« Tu marcheras toi-même  
Pendant plus de mille ans.  
Le dernier jugement  
Finira ton tourment ».

23

De chez moi à l'heure même  
Je sortis bien chagrin.  
Avec douleur extrême  
Je me mis en chemin.  
De ce jour-là je suis  
En marche jour et nuit.

24

Messieurs, le temps me presse ;  
Adieu, la compagnie.  
Grâce à vos politesses,  
Je vous en remercie ;  
Je suis trop tourmenté  
Quand je suis arrêté.

FIN

(Pour copie conforme)

J. L. DE CEUSTER

1926.



## DEUX IMAGES DE SAINTE ADELE

En compulsant de vieux papiers, nous avons découvert une ancienne image religieuse due au graveur en taille-douce, J. J. MARTIN, qui travailla à Namur, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Elle représente Sainte-Adèle dont les reliques sont conservées à Orp-le-Grand, et où elles font l'objet d'une grande vénération.

On trouve au verso de cette image le texte ci-après :



Cette image a touché aux reliques de  
S<sup>te</sup> Adèle à Orp-le-Grand.

Image de Sainte-Adèle, honorée à Orp-le-Grand.  
(Marquée Carbotte à Namur).

« Monseigneur ALBERT LOUIS, Comte de Lichtervelde,  
« Illustrissime et Révérendissime Evêque de Namur, pour  
« concourir au culte de Ste. ADELE, et augmenter la dévotion  
« des Fidèles qui honorent ladite Sainte dans l'Eglise paroissiale de St. Loup, a accordé 40 jours d'Indulgence à tous  
« ceux & celles qui réciteront l'Oraison suivante : » — Vient alors le commencement de cette oraison, dont la fin manque, la 2<sup>e</sup> feuille n'ayant pas été retrouvée.

L'existence de cette image et de cette oraison laisse donc supposer que le culte de Ste. Adèle eut, jadis, une certaine vogue à l'église Saint-Loup, à Namur, et que, depuis lors, cette vogue doit avoir beaucoup diminué puisque M. Van Heurck n'en parle pas dans son volume « Les Drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins », et que M. J. Châlon n'y consacre que quelques lignes dans « Idoles, fétiches et amulettes ».

L'intérêt que présente l'image réside surtout dans le fait qu'elle ressemble étonnamment au drapelet que l'on pouvait se procurer, il y a longtemps, bien longtemps, au village d'Orp-le-Grand. On ne pourrait mieux faire constater cette similitude qu'en juxtaposant les descriptions des deux documents.

Drapelet du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Description de M. Van Heurck)

Au premier plan, Sainte Adèle, debout sur un socle, la tête auréolée, en costume d'abbesse, tenant de la main droite un calice, de l'autre la crosse, recevant les supplications de malades et d'estropiés principalement de gens souffrant de maux d'yeux. Une femme, les yeux bandés lui envoie cette supplication : S. Adilia ora pro nobis. Quelques arbres, au même plan, encadrent le paysage au fond duquel se trouve l'église d'Orp-le-Grand, ainsi que l'indique l'inscription gravée au-dessus de l'édifice. Celui-ci est ancien et du style ogival. Plus loin, à droite, autre petite église à clocher, avec au-dessus la mention : Orp-le-Petit.

De l'angle supérieur à droite, échappée lumineuse dirigée sur la statue de l'abbesse.

Au bas de la planche, inscription bilingue.

Image religieuse.

Au premier plan, Sainte-Adèle, debout sur un socle, la tête auréolée, et *couronnée*, en costume d'abbesse, tenant de la main *gauche* un calice (1), de l'autre la crosse, recevant les supplications d'une femme portant un enfant au maillot, les yeux bandés.

Sur le socle, cette inscription : St. Adèle, ora pro nobis. 1791.

Paysage au fond duquel se trouve l'église d'Orp-le-Grand (même dessin que sur le drapelet, mais en sens inverse).

Plus loin, à *gauche*, autre petite église à clocher, celle d'Orp-le-Petit (même dessin que sur le drapelet).

De l'angle supérieur à droite, échappée lumineuse dirigée sur la statue de l'abbesse.

Au bas de la planche, inscription française.

Sur la gauche, à proximité d'un arbre, une fontaine à laquelle une femme se lave les yeux.

(1) A remarquer l'erreur commise par l'artiste ; il dirige le pouce de la main gauche vers la gauche de la gravure, alors qu'il devrait se diriger vers la droite.

L'œuvre de J. J. Martin ne manque pas d'un certain cachet artistique.

Nous venions à peine de terminer la notice qui précède, que le hasard nous fit découvrir une autre image relative au culte de Sainte-Adèle.

Ce document représente la sainte en costume d'abbesse, la tête auréolée, tenant de la main gauche un calice surmonté d'une hostie, de l'autre, une crosse, et recevant les supplications d'une femme et d'un homme agenouillés, et portant un bandeau sur le front ou sur les yeux. Au fond, un paysage où l'on remarque sur la droite, une église au haut d'une sorte de falaise ; sur la gauche, au pied de cette falaise, à proximité d'un arbre, une source jaillit ; elle donne naissance à un ruisseau qui traverse toute la largeur de l'image.

La gravure est naïve ; à en juger par les costumes, elle paraît dater du milieu du siècle dernier.

Dans le coin inférieur de droite, elle porte les mots ci-après : « Carbotte à Namur ».

Faut-il en conclure que cette image se vendait également autrefois à l'église Saint-Loup, à Namur ?

A moins que la maison (?) « Carbotte à Namur » n'ait fourni, à cette époque, à la fabrique d'église d'Orp-le-Grand, ce type d'image ?

Chi lo sa ?

R. CORNETTE



## ASTRID

### A PROPOS D' « ASTRID » ET DE « SELMA » (1)

Je pense que ces quelques lignes ne seront pas lues sans intérêt par nos folkloristes, linguistique et folklore allant de pair.

Ayant repris le petit problème que pose l'origine du nom d'*Astrid*, je constate que mon interprétation s'accorde avec l'opinion des spécialistes de Paris, de Copenhague, de Göteborg et d'Upsal. Le sens étymologique du composé norrois *A<sup>n</sup>s-frîdhr* (X<sup>e</sup> siècle) a dû être « Belle comme une Ase, comme une déesse, Beauté divine », le premier élément étant le germanique \**ansu-* « dieu ». Les Anses sont les demi-dieux des Goths ; les Ases sont les divinités scandinaves bien connues, au nombre de trente-deux, dont quatorze dieux et dix-huit déesses.

Il est à noter qu'en général les anciens composés germaniques à deux termes sont intraduisibles, parce que, si les types primitifs de ces composés avaient une valeur appellative, on développa, dans la suite des temps, les deux procédés que voici :

1<sup>o</sup> Un des termes du composé qui forme le nom du père ou du grand-père, de la mère ou de la grand' mère, passe à l'enfant : si en Grèce *Dino-crate* est fils de *Dino-clès*, dans la vieille Allemagne *Wald-bert* et *Wolf-bert* sont fils de *Hrambert* « Brillant corbeau » (de là fr. *Rambert* ; puis, les termes se renversant, il naît un germano-latin *Bert-ramnus*, d'où fr. *Bertram* et ses variantes, ital. *Beltramo*). Et ceci peut se comparer à notre usage de donner, lors du baptême, au garçon le prénom du parrain, à la fille le prénom de la marraine.

2<sup>o</sup> Du stock de mots dont on usait pour dénommer les personnes on tira de nouveaux noms arbitrairement, je veux dire sans égard pour la valeur étymologique du composé ; on en vint à joindre des termes de sens hétérogène ou contradictoire. Il y a en vieux norrois plus de vingt-cinq noms féminins en *-frîdhr* (et *-rîdhr* après certaines consonnes) ; peu d'entre eux sont traduisibles ; que faire de

---

(1) Voir le *Folklore brabançon*, VI, n<sup>o</sup> 35, p. 254.

*Steinfrîdhr* ou d'*Ormfrîdhr*, quand *ormr* signifie « serpent » et *steinn* « pierre ? Mais *Steinfrîdhr* est fille d'un *Stein-grîmr* ou d'un *Stein-arr* ; une *Ormfrîdhr* a eu pour père ou pour aïeul un *Hall-ormr* ou un *Ketil-ormr*, etc., comme *Iôfrîdhr* est fille d'un *Iô-arr* ou d'un *Iô-marr*, etc. (*iôr* « cheval » est le germ. \**ehwaz* = lat. *equus*).

Si donc les parents de la première \**Ansu-frîdiô-* ont eu conscience de la valeur de ce composé, les « Astrid » historiques ont dû leur nom à un père ou à un aïeul *As-mundr*, *As-laugr*, *As-ketill*, etc. Enfin « Astrid » est devenu un simple prénom, comme les trois douzaines de nos prénoms les plus aimés qui sont d'origine germanique, tous autrefois si expressifs, aujourd'hui vidés de leur sens initial, après qu'ils ont franchi les mêmes étapes.

Encore un mot. On nous a dit qu'« Astrid » n'est pas inconnu en West-Flandre, que Guido Gezelle l'a employé, qu'il est attesté à Staden-lez-Roulers ; une personne d'Ardoye me l'a certifié pour Ardoye. Cette forme ne saurait être indigène, car le vieux norrois *frîdhr* « joli, beau » n'a pas son équivalent sur le continent ; en outre une forme francique débiterait par *Ans-*. C'est donc un emprunt, et il ne peut être ancien ; il n'y faudrait pas voir la survivance d'un élément de population nordique en Flandre. « Astrid » est la forme moderne et panscandinave, donc aussi islandaise. On supposerait que nos « Islandais » d'Ostende ont ramené de là-bas des « Astrid » ou bien ont ouï des légendes où une « Astrid », et spécialement la femme de saint Olaf, roi de Norvège (995-1030), jouait un rôle prééminent. C'est du reste aux folkloristes flamands d'enquêter sur ce point.

Enfin « Astrid » ne saurait être le synonyme de néerl. *Godelieve*. On interprète aujourd'hui celui-ci par « Favorite de Dieu », mais ni le vieux norrois *frîdhr* « joli, beau » ni le germ. \**frîdaz* « aimable, beau » n'ont hérité du sens de l'indo-européen \**prîtos* « satisfait, aimé ». Et les germanistes disputent sur le sens de *Gudeliva*, nom d'une reine des Ostrogoths au VI<sup>e</sup> siècle et dont les deux éléments sont ambigus (1). Le sens susdit n'est que possible ; d'autres sont vraisemblables. En outre, il y a rigorisme à écarter « Astrid »

---

(1) Cf. M. SCHÖNFELD, *Wb. d. altgerm. Pers. u. Völkernamen* (Heidelberg, 1911), p. 114, 155, 156.

comme prénom entaché de paganisme et à imposer en sa place « Godelieve » ; on aurait peine à croire que l'épouse de saint Olaf (vers l'an 1000) fût païenne, et le christianisme de cette époque était celui que nous pratiquons encore aujourd'hui en notre pays ; il ne devait pas connaître de sitôt l'esprit de la Réforme.

J'ai considéré *Selma* comme une forme féminine abrégée et remontant à *Anselme*. Mais une *\*Anselma* est tout hypothétique et ce prénom ne peut venir que d'ailleurs. *Selma* a été introduit par le poète allemand Klopstock dans ses odes ; il l'avait emprunté à l'*Ossian* de Macpherson, œuvre dont l'influence sur les romantiques fut énorme ; mais, chez l'écrivain écossais, *Selma* est le nom d'un pays, du royaume de Fingal. Dans l'emploi de « Selma » comme nom de femme, il y a eu coopération de l'arabe *Selma* = *Salomé* : en Alsace, les « Salomé » de l'état civil, prénom biblique fréquent dans les familles protestantes (cf. Marc XV, 40 ; XVI, 1), sont des « Selma » au foyer ; la question semble bien résolue.

#### LE PRÉNOM « ASTRID » EN FLANDRE

Comme il n'est que de s'aider soi-même, je me suis mis en quête de l'origine de cette légende d'une *Astrid* en Flandre occidentale. Le résultat de cette recherche ne manque pas d'intérêt.

L'honorable curé d'Ardoye écrivait, le 14 novembre 1927, à M. l'abbé Rodolphe Hoornaert, docteur ès lettres, curé du Béguinage princier, secrétaire adjoint à l'évêché de Bruges : « ...je n'ai rencontré le nom d'*Astrid* ni dans la liste des élèves, ni dans les registres de l'église, ni dans la bouche des paroissiens. Je me rappelle avoir entendu le nom d'*Astérie*, mais je ne crois pas que ce fût à Ardoye ».

Et la solution du petit problème m'a été fournie verbalement le 17 décembre et confirmée depuis en une lettre explicite par M. le ministre d'Etat A. Vande Vyvere, à qui je sais le plus grand gré et dont l'attention avait été retenue par ma note de la *Revue belge de philologie et d'histoire* (tome V, 1926, p. 938 et suiv.). Si Guido Gezelle parle de *vrouw Astride*, c'est dans l'adaptation westflandrienne et très libre qu'il a faite, sous le titre de *Van den Kleenen Hertog* (rééd. de Wetteren, 1926, in-8° de 100 pages), d'une nouvelle française, *Le Petit Duc*. Dans cette œuvre en prose, publiée

tout d'abord par la revue *Rond den Heerd* (ainsi que *De Doolaards in Egypten*, autre adaptation libre du français), la scène est en Normandie, au château de Bayeux, en 943 ; les noms des personnages sont normands ; il n'en est pas un de flamand : *vrouw Astride* est la mère de sire *Eric* de Centeville et la grand' mère d'*Osmond* de Centeville ; les compagnons des Centeville sont *Bernhard* d'Harcourt, surnommé « le Danois », *Reinolf* de Ferriers, etc.

Le lien qu'on a voulu de la sorte, par zèle politique ou par courtoiserie, établir entre la Scandinavie et la Westflandre, n'a qu'une existence subjective. L'article si long du *Standaard* du 12 novembre 1926 a donc la consistance d'une vesse-de-loup (*wolfsveest*, *Lycoperdon spec.*, cf. Is. Teirlinck, *Flora diabolica*, Antwerpen [1925], p. 31. 91. 216) et son pétulant auteur, le courageux X., qui, invectivant contre toute la presse « fransquillonne », fait feu de ses quatre sabots et me juge « vieux », après m'avoir pillé, doit être à peine sorti de l'enfance, à moins qu'il n'y rentre....

D'autre part, le professeur d'athénée, correspondant occasionnel — et inattendu — de la *Gazette de Charleroi*, touché par une autre note de mon article, a reconnu spontanément, par carte postale, qu'il avait erré ; mais ni la gazette carolorégienne, ni sa consœur et homonyme bruxelloise, qui avait reproduit son entrefilet *con amore*, n'ont été averties par le « nordisant », de ce changement de front, et je reste pour leurs lecteurs un « fantaisiste », tare indélébile qui me fut infligée par deux organes éminemment représentatifs de la science jointe à la courtoisie....

Quant à l'étymologie, toute récente et même très neuve, fournie d'*Astrid* par un rédacteur du *Vlaamsche Gids* (août 1927), ce que j'en ai dit dans la *Revue* susmentionnée (tome VI, page 967) me dispense d'en traiter ici, sauf pour féliciter son Eumée, lequel est assuré de se survivre en un disciple d'avenir. *Claudite iam rivos, pueri !*

Bruxelles.

ÉMILE BOISACQ

BOISACQ

## Menus Faits

*La Vierge Noire* (VI, 319, 358). — Les Vierges Noires ne sont pas précisément rares : elles doivent cette couleur soit au bois dont elles sont faites, soit à la peinture qui s'est abimée. Il y a toute une littérature sur ce sujet.

A propos de N. D. de Hal, L'ABBÉ DE BRUYN dit dans ses *Études sur les types de la Sainte Vierge à l'époque romano-byzantine* (Bruxelles 1870) : » l'aspect général de la statue qui est en bois présente une teinte » noirâtre ou oxydée. Nous ne pouvons attribuer qu'à une ancienne argen- » ture totale de l'image, la noirceur nitratée qui la couvre d'une respec- » table patine ».

A la page 329 de la 5<sup>e</sup> année de notre revue, il est dit : « Statue faite par l'apôtre Luc et transportée en Espagne... »

Légende que cela. Saint-Luc, évangéliste, médecin de profession, est toujours resté étranger à l'art de la peinture et de la sculpture. Il est démontré aujourd'hui qu'il n'a jamais peint la vierge. Le style des images répandues sous son nom ne permet guère de les faire remonter au delà de l'époque des iconoclastes et même de celle des croisades. C'est un type byzantin, si souvent reproduit au moyen-âge, en Italie principalement. (l'Abbé MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*).

Au congrès de Dinant, 1903, M. Arent y a dit que les Vierges Noires étaient un symbole. Il basait sa démonstration sur trois points principaux :

1. — Le deuil se porte en noir ;
2. — Lorsque mourut la Mère de Dieu, le ciel s'obscurcit en signe de deuil ;
3. — Saint-Luc qui peignit le portrait de la Vierge, lui donna un teint noir.

Nous venons de voir comment l'abbé Martigny refute cette troisième proposition.

Voyons maintenant ce qu'il dit de la première.

Le deuil ne se portait pas en noir.

Le même principe chrétien qui réprouvait les manifestations immodérées de douleur, soit par des pleurs, soit par la tristesse du visage, ne les proscrivait pas moins dans les vêtements.

Comme la mort de l'homme chrétien, dit Saint-Cyprien, n'est autre chose que sa translation dans le ciel, il ne convient pas de prendre des habits noirs, alors que lui-même à revêtu des vêtements blancs.

Saint-Jérôme ne loua-t-il pas Julien de ce qu'après avoir supporté d'un visage serein la mort de sa femme et de ses deux filles, il avait changé ses habits de deuil le quarantième jour de leur mort ?

Au surplus comment la Vierge eut-elle pu avoir le visage noir puisqu'elle était tout au moins blonde.

Dans la 3<sup>e</sup> journée du *mystère de St-Crespin et St-Crespinien*, Satan appelle la vierge *la rousse Marion*, tandis qu'un peu plus loin il la désigne seulement par l'épithète de *rousse* (édition Dessalles et Chabielles, pp. 129 et 135).

Qui a jamais vu une négresse rousse ?

Dans les images de Vierge Noire l'enfant Jésus, qui accompagne sa mère est aussi noir.

Je n'ai jamais su que le Christ fut un nègre.

JADIS, V, 19, a donné une certaine nomenclature de ces Vierges Noires. On peut y ajouter celles qui suivent :

En Suisse, près de Genève, au sommet des Voirons, on montre les ruines de la chapelle de N. D. des Voirons, où le peuple vénérât autrefois une Vierge Noire.

N. D. de Pulderbosch, campine anversoise, est noire (Voir *Ons Volksleven*, V, 196).

A la basilique de Saint-Martin à Liège, il y a une vierge noire, (li neure N. D.). On prétend dans le peuple que cette statue a été, à différentes reprises peinte en blanc et que toujours elle a repris sa couleur primitive. On m'assure que des femmes du peuple offrent des bouquets à cette N. D. dans le but d'obtenir sa protection pour leurs enfants séjournant au Congo. C'est à vérifier. Voilà un exemple de folklore nouveau.

Il doit y avoir une Vierge Noire à Verviers ; li neure Marie. Des témoins ont déclaré en 1696, qu'avant le tremblement de terre de 1692, la Vierge Noire avait changé ses bras de position. (A. Hock, *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège*, pp. 24 et 111).

Pour terminer citons la vierge *brune* de l'église de Saint-Jean, au Grund, au grand-duché de Luxembourg. (CHEVALIER L'EVÊQUE DE LA SASSE MOUTURE, *Itinéraire du Luxembourg germanique*, p. 67).

AIMÉ DEMEULDRE.

*Le culte de Saint-Hippolyte en Belgique.* — Un de nos abonnés étrangers, l'abbé Gaston, vicaire-général de l'Archevêché de Paris, curieux de tout ce qui intéresse le culte de Saint-Hippolyte, serait reconnaissant à nos lecteurs de lui signaler les traces de ce culte en Belgique. Il s'agit du Saint, honoré le 13 août et qui, écolier de Saint Laurent, fut converti par le Saint diacre et mourut écartelé.

Notre correspondant ne connaît à l'heure actuelle pour la Belgique et concernant ce Saint que ce qui suit :

A BRUGES, St-Sauveur, magnifique tryptique du *Martyre de St-Hippolyte*.

La paroisse de THIAUMONT, doyenné d'Arlon, diocèse de Namur est sous ce patronage.

A TONGRES, parmi les reliques conservées dans la Chasse des Evêques de Tongres (N° 62 de l'étude sur *le Trésor de N. D. de Tongres*, à Tongres, Imprimerie Collée 1890), on en signale une de St-Hippolyte et de ses compagnons.

A ANDERLECHT, au Couvent des Minimes, avant la Révolution, se trouvait des reliques du Saint, dont un fragment (un grand os soit de la jambe soit du bras) fut donné à Steenwerck, diocèse de Cambrai le 7 août 1649. C'est le P. Balthazar d'Avila, général des Minimes qui avait rapporté ces reliques de Rome (cf. Bulletin Mensuel de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, tome XIX, juin 1914).

C'est bien peu, et notre correspondant serait reconnaissant de toute communication relative à ce sujet (tableaux, statues, images, confréries, patronages particuliers, etc....)

Prière aux lecteurs qui auraient d'autres renseignements concernant ce saint de nous les communiquer.

*Prénoms doubles.* (1) — Je constate que chez moi également, petit village campagnard, (Dion-le-Val) les usages relatifs aux prénoms changent. Il y a vingt cinq ans à peine chaque famille avait la coutume de donner aux petits enfants les prénoms des grands parents. C'est ainsi qu'on pouvait remonter plusieurs génération avec la perpétuation des mêmes prénoms dans la famille Djonsef Lambert par exemple ou Marie-Thérèse etc. Actuellement on préfère, les Solange, les Christiane, les Gisèle, etc.

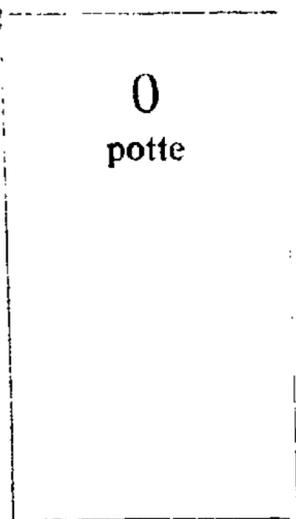
R. SNAPPE.

*La 100<sup>e</sup> maison.* — On croit dans le peuple que celui qui construit ou acquiert une centième maison, n'en reste pas propriétaire. Il y a à Bruxelles, au coin du Vieux Marché aux grains, une maison, ayant appartenu jadis à la famille de Lantsheere, devenue depuis propriété de la Ville de Bruxelles qui y a installé une école. D'après la croyance populaire cet immeuble fut une « centième » maison. Inutile de dire que les comptes de la ville établissent que cette maison a été acquise par les voies normales et qu'il ne s'agit là que d'une croyance populaire.

Mais d'ou vient cette croyance ? M. Wauwermans nous donne cette explication vraisemblable. C'est que dans l'esprit populaire la contribution du centième denier a donné naissance à cette croyance. Il serait toutefois intéressant d'avoir à ce sujet des renseignements plus complets que nous serions heureux de recevoir.

*Jeu des petites billes.* — Un jeu qui disparaît de nos campagnes est le jeu aux petites billes « *aux lawinres* » ou « *kenikes* » en certaines communes (Tourinnes-la-Grosse par ex.). Voici en quoi il consiste.

Les enfants choisissent un rectangle d'une certaine surface. Dans la



surface supérieure et au centre ils creusent un trou, qu'ils dénomment « *potte* ». Ils forment alors les équipes deux contre deux. Pour évincer son adversaire, il faut avoir été dans le potte et se placer dans le jeu à l'endroit choisi, même derrière un obstacle quelconque (pierre-bois etc.) Dans ce cas l'adversaire crie immédiatement « *Posquet* » ce qui oblige le rusé joueur à enlever le dit obstacle. Les joueurs d'une même équipe peuvent se servir l'un de l'autre lorsqu'ils ont « *paume* » c. à. d. lorsqu'étendant la main ils savent toucher la bille de leur compagnon. Dans ce cas il dit « *Chasse* » et va trouver les adversaires. Seulement il doit avoir eu soin de dire « *tout deux* » ou en touchant son camarade il

l'évince du jeu comme un adversaire. C'est pour ce motif que l'adversaire tâche de crier avant l'autre « *né tout deux* ». J'oublie de dire que la petite lawinre est lancée par le pouce qui la maintient avec l'index.

R. SNAPPE.

(1) v. *Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, pp. 14-114.

*Le Juif-Errant.* — Au moment de mettre sous presse nous recevons *Le Guetteur Wallon*, 5<sup>e</sup> an. n<sup>o</sup> 1, février 1928. Il donne la même chanson que celle donnée ici précédemment concernant le Juif-Errant, mais harmonisée par M. Serneels. Il y joint une légende, signalée par M. Banneux : la pierre grise, légende grand ducale, racontée à propos d'une pierre avec « empreintes du diable » qui se trouve à Grevenmacker. La légende est relative à un mauvais tour joué au diable par le Juif-Errant.

*Charade.* — Ik ben noch visch noch vleesch,  
Toch ben ik van vleesch voortgekomen ;  
Het snijdend mes heeft mij onthoofd,  
Drinken is mij niet beroofd,  
Prinsen en graven  
Kan ik doen vergaren.

PLUME D'OIE.

Cette charade Flamande entendue à (Moll-Gheel), nous a été communiquée par M. Cornette.

*Points cardinaux.* — Ci-dessous, à titre de documentation, l'extrait d'un acte passé devant notaire, à Nivelles, le 19 janvier 1686 ; dans lequel les points cardinaux servent à repérer le bien vendu : « Prairie vis à vis le « Fvaucq-Stauq joindant de *bise* aux prairies de couparty, de *Veure* au « St. de Mellet, la rivière entre deux, de *vent* à la prairie de St-Jean, « *descors* au chemin du Seigneur. »

Comme vous pouvez le constater, ce genre de procéder était plutôt général au XVII<sup>e</sup> siècle. (1)

A. BRULÉ.

*Le Folklore dans les Ecoles Normales.* — Depuis quelques années, notre service donne dans les Ecoles Normales de la Province, un cours de folklore en cinq leçons. Les Instituteurs et Institutrices ne sont-ils pas mieux placés que n'importe qui pour faire dans les villages ou sur les enfants des observations intéressantes ? N'est-il pas dès lors de la plus haute utilité qu'ils soient initiés à ces recherches ? Tel est le but de ce cours. On donne aux élèves une notion de ce qu'est le folklore, de son importance scientifique et on leur inculque des procédés d'observation et de recherche. Nous donnerons ici quelques menus faits qui nous ont été signalés par des élèves à la suite de ces cours. Dans ce numéro nous avons réuni des observations faites par des élèves de l'Ecole Normale Provinciale pour Institutrices de Louvain.

*Procession à N. D. de Roeselberg (Hérent).* — Le second dimanche d'Octobre, l'église St-Jacques de Louvain organise une procession, à laquelle prend part un groupe de jeunes filles, portant la statue miraculeuse de N. D. du Roeselberg, suivi d'un cortège imposant de paroissiens. A cette église on va implorer la Vierge, pour être préservé de maladies d'yeux et contre la guerre.

---

(1) v. *Folklore Brabançon*, 5<sup>e</sup> année, p. 211.

Avant 1553 s'élevait au Roeselberg un oratoire dédié à la Sainte Vierge. C'était alors un lieu de pèlerinage : une image miraculeuse y attirait une grande affluence de fidèles, tant de la ville que de la campagne. Cette chapelle existait encore en 1605. En 1835 la chapelle actuelle fut bâtie.

IRMA RUYS.

*La procession du 1<sup>re</sup> mai à Parc Herverlé.* — A Parc-Heverlé, près de Louvain, à lieu une procession annuelle le 1<sup>re</sup> mai.

On porte alors un beau grand cierge à l'église St-Lambert ou se célèbre une Messe à six heures du matin.

Ce n'est pas simplement en l'honneur de la Sainte Vierge que l'on fait cette procession.

En 1866 le choléra régnait dans cette paroisse et tellement que chaque jour il mourait une masse de gens.

Finalement une vieille femme qui avait chez elle cinq malades se dit : « Je vais offrir un cierge ». Elle le fit, une autre fit comme elle, et ainsi un grand cierge put-être offert pour éviter que l'épidémie fit de plus grands ravages.

Les gens attribuèrent l'amélioration de la situation à ce fait. Depuis lors, 1866, on porte le 1<sup>er</sup> mai en procession, un cierge à l'église d'Héverlé.

ESTHER VANHAELEN.

*Présages de malheur.* — Quand on rencontre le matin un âne on aura du malheur.

Quand on se marie et qu'on s'assied le dos vers les chevaux on dit qu'on sera malheureux.

M. STOCKMANS.

*Pour préserver les vaches de maladie.* — A Vissenaken près de Tirlemont quand une vache a un veau, et quand on la traite pour la première fois, on met dans le sceau une pièce d'argent. On donne cette pièce au premier mendiant qui vient prier à la porte.

C'est pour que la vache ne devienne pas malade.

E. VEUCHELEN

*Contre les rêves.* — Quand on rêve beaucoup on doit mettre ses bas en croix devant le lit, et on ne rêvera plus.

M. STOCKMANS.

*La tour de Sichem.* — Aux environs de Sichem il y a un édifice annulaire, une sorte de tour telle qu'on en trouvait jadis aux forteresses.

Cette tour s'élève actuellement au milieu d'une prairie. Plusieurs prétendent que c'était là le centre du village, mais que les habitants se sont tellement mal conduits qu'ils en ont été punis d'abord par la peste et ensuite par un orage qui a mis le feu au village et détruit toutes les habitations ; seule la tour, dont la partie supérieure a été enlevée, est restée debout.

Dès que quelqu'un commet une mauvaise action on dit encore toujours « *gaat gij maar naar den toren* ». Allez à la tour.

L. WELLENS.

*Expression populaire.* — Quand on veut faire croire une chose qui n'est pas vraie, la personne à qui on la raconte dit : « *Ik ben van St-Maarten ook dertien jaar* » (j'ai aussi treize ans depuis Saint Martin) pour dire je suis aussi intelligent que toi (Louvain).

LUCIE AERTS.

*Pagaderke.* — Ce mot désigne un homme très petit. Les Mamans employent également ce mot comme un terme d'affection. Ainsi, elles diront à leur enfants : « *mijn pagaderke* ».

Le mot « pagaderke » vient du mot espagnol « *pagador* » (payeur). Le mot est entré dans le patois de Louvain sous l'occupation espagnole.

Le « Pagador » dans l'armée désignait « l'officier payeur ». Pour remplir cette fonction on désignait le plus petit des officiers, qui devenait ainsi le pagador.

C'est par suite de cela que le mot pagador est entré dans la langue du peuple pour désigner un homme très petit ou un enfant.

On emploie encore toujours ce mot « pagader » dans le dialecte Louvaniste.

M. SANDERVORST.

*Pour faire disparaître les verrues.* — 1° Quand les cloches de mort sonnent, se laver les mains sans les essuyer, les entourer ensuite de son tablier ou d'un linge et prier pour le mort pour qui l'on sonne.

2° Quand les cloches de mort sonnent, se laver les mains faire le signe de la Croix et enduire les mains avec de la terre soulevée par les taupes et prier pour le mort.

3° Prendre un oignon, y couper une croix et faire une croix avec cet oignon sur les verrues. Planter ensuite l'oignon dans un lieu où il sera vite décomposé.

4° Entrer dans une église où l'on n'a jamais été, tremper ses mains dans l'eau bénite. Les verrues partiront peu après.

O. BACKEN (Tirlemont).

*L'anneau de fer de la rue de Namur à Louvain.* — Dans le mur de l'Athénée, rue de Namur, il y a une grosse bague de fer. Cette bague de fer correspond à la hauteur de l'horloge de l'église St-Pierre.

Autrefois les personnes qui passaient par là, touchaient avec la main, cette grosse bague de fer. Souvent on voit encore aujourd'hui pratiquer cela surtout par des enfants, mais, aussi par des gens de la campagne.

C. JORIS.



*Noevi ou Envies.* (1) — L'interprétation des NAEVI (taches sur le corps) a donné lieu à un traité de Filippo Finella, astrologue et charlatan napolitain, né en 1584 : *Libre tres nevorum Philippi Phinellae Antverpiae Ex Offucina Plantiniana Apud Balthassarem Moretum* (titre gravé sur cuivre, blanc, 3 pages dédicace datée de Naples 1632, épigramme, 8 pages préface, le tout non paginé, 102 pages avec 100 figures sur bois, postface, blanc, 15 cm. h. × 10 cm. l.).

Cette impression a été faussement éditée sous la raison de Plantin, ainsi que d'autres publications du même auteur, et ce pour des motifs que M. Maurits Sabbe a essayé de rechercher à propos de ces dernières (Valsche Plantin- en Moretusdrukken, dans « Gulden Passer », Bull. van de Vereen. der Antwerpsche Bibliophilen, 1924).

Que ce traité de Finella ait échappé à M. Paul Hermant dans son étude (N° 39 du « Folklore Brabançon ») se conçoit, étant donné que ce livret n'est mentionné par aucun bibliographe et que le seul exemplaire actuellement retrouvé semble celui que j'ai eu la chance de pouvoir offrir en 1924 à la Bibliothèque du Musée Plantin.

EDMOND DE BRUYN.

*L'hiver est terminé.* — Un bon vieux me disait un de ces jours, qu'il n'y aurait plus d'hiver rigoureux cette année. En voici le motif : les hannetons sont déjà remontés à 10 centimètres de la surface du sol, signe certain, ajoutait-il, que le rude hiver est terminé.

R. SNAPPE.

*La chanson « Ik zag Cecilia komen »* (2) est une des perles les plus brillantes du riche écrin du folklore musical flamand. L'une des plus connues également. Dans son monumental ouvrage *Het oude Nederlandsche lied*, Florimond Van Duyse, qui consacre à cet air une étude approfondie, en signale des applications et des variantes innombrables, non seulement dans le folklore, mais dans la musique d'art de tous pays, jusque dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous en avons nous même relevé des variantes dans un « bran » (danse), hesbignon et dans une chanson tchèque élaborée par Smetana dans un de ses poèmes symphoniques. Notre savant et obligeant ami M. Van den Borren, bibliothécaire du Conservatoire de Bruxelles, veut bien nous signaler à ce sujet une cantate de Provenzale, maître italien précurseur de l'école napolitaine d'opéra († 1704) qui vient d'être publiée par G. Parrain dans une étude sur ce musicien : *Francesco Provenzale e la lirica del suo tempo*, dans la *Rivista musicale italiana*, 1925, pp. 497 ss.). Dans la dite cantate, ce compositeur intercale une série de chansons populaires, dont une, sur le texte : *Caccia su e ghigna e non ti dubitas*) offre avec notre mélodie flamande la ressemblance la plus frappante. A moins qu'il ne s'agisse d'une de ces analogies fortuites dont nous parlions récemment ici même (ce qui nous paraît improbable en l'espèce), il s'agit bien d'une citation ignorée de cette éternelle et ubiquite « Cecilia ».

---

(1) v. *Folklore Brabançon*, 7<sup>e</sup> année, p. 157.

(2) v. *Folklore Brabançon*, V<sup>e</sup> année, p. 66.



Ce n'est pas tout. M. Van den Borren veut bien nous signaler également une transcription, à peine variée, de la mélodie « Cécilia » dans un recueil dit de Vincentius De la Paillé, 1625, qui avait été communiqué à M. Van den Borren par le musicologue français feu Ecorcheville, auquel il le restitua après avoir copié ses parties les plus essentielles. Ce manuscrit, qui paraît avoir appartenu à quelque famille dilettante des Pays-Bas, est une collection de transcriptions de chansons et de danses, peut-être augmentée de pièces originales.

ERNEST CLOSSON.

*Tête-poule.* — Remarque à propos de la légende qui accompagne la planche de la page 53 (Folklore Brabançon, 7<sup>e</sup> année) ou un paysan serre dans ses bras une poule. L. Maeterlinck, auquel elle est empruntée, n'a pas compris cette figuration. Nous avons plutôt ici la représentation d'un thème fréquemment traité dans l'imagerie populaire ancienne, celle du Tête-poule (en flamand, *hinnentaster*). Hans Liefrinck, un graveur originaire de Leyde, qui imprimait à Anvers entre 1538 et 1580, a publié entre autres une planche représentant un paysan dans une cour de ferme, la poule dans les bras, tandis que sa femme se tient derrière lui, sur le seuil de la porte de la maison. La légende en vers qui souligne la scène raille les maris qui s'occupent du travail des femmes.

Et, vers 1820, Brepols, le grand imagier de Turnhout, notre Epinal belge, publie une feuille de curieux billets pour tirer le Roi (Koningsbrief), réplique très fidèle, mais modernisée, d'une planche ancienne publiée à Anvers, chez l'imprimeur C. Parys, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un des bois représente le « Hinnentaster », un homme portant une poule dans ses bras, et est accompagné d'un quatrain flamand que nous traduisons : « Dussé-je toujours jeûner, je tâterai quand même les poules (filles). En cela chacun m'approuve et il m'est agréable de tâter ». La version d'Anvers porte : et ma femme, elle aussi, l'approuve. A vrai dire, le tête-poule est l'homme méticuleux, qui s'occupe des choses habituellement réservées aux femmes.

EMILE H. VAN HEURCK.



## Bibliographie.

BOECKX EUG. *Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.* — Histoire de la paroisse et de l'église, 320 p., 127 illustrations, 1928, Ch. Bulens, 75, rue de Terre Neuve, Bruxelles. Prix 25 francs. Exemplaires de luxe 100 francs. On peut également s'adresser à l'auteur, curé de la paroisse. Compte chèque postal 135.444.

VAN GENNEP ARNOLD. *Essai sur le culte populaire des saint Franciscaïns en Savoie.* — Extrait de la Revue d'Histoire franciscaine, t. IV, 1927, n° 2. Tiré à part 100 p. Librairie Philosophique J. Vrin, 6, Place de la Sorbonne, Paris, V<sup>e</sup>.

VAN GENNEP ARNOLD. *Le cycle des Douze Jours* (Noël, Nouvel an, Rois) *dans les Coutumes et Croyances populaires de la Savoie*, 66 p. et une carte. Extrait de la Revue de l'Institut de Sociologie Solvay, 7<sup>e</sup> année, 1927, n° 1. Bruxelles, Imprimerie Scientifique et Littéraire, rue des Sables, 17.

VAN TICHELEN HENDRIK. *De Waarachtige geschiedenis van Op-Sinjoorken.* Histoire authentique d'Op-Sinjoorken, racontée en vers et annotée. Dessins originaux d'Edmond van Offel, 76 p. 1927. Prix 30 francs. Nederlandsche Boekhandel, Anvers.

*Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie.* — N° 1, 1927, 252 p. Contient des articles en français de MM. J. Feller, J. Haust, A. Doutrepont et en flamand de MM. J. Mansion, J. Van de Wijer, E. Blancquaert et de L. Grootaers, Imprimerie Vaillant Carmanne, 4, Place Saint-Michel, Liège.

*Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 32, 252 p. illustrées. — On y lit notamment une histoire du château de Schoonenberg, devenu le château royal de Laeken, par M. A. Cosyn. Imprimerie J. De Meester à Wetteren.

*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg.* T. 53, 1927, 198 p. Prix 25 fr. Bibliothèque de l'Institut, rue de Diekirch, 18, Arlon.

Id. *Bulletin Trimestriel*, N° 4, 3<sup>e</sup> année, 5 Octobre 1927. Prix 1 fr. et n° 1, 4<sup>e</sup> année, 5 janvier 1928. Prix 3 francs.

*Bulletin de la Société des Américanistes de Belgique.* — Le 1<sup>er</sup> fascicule de ce Bulletin trimestriel vient de paraître, 52 p. illustrées. Contient des articles de MM. Hirtzel sur les fuseaux et fusaïoles de l'Ancien Pérou, Minnaert sur le mouvement américaniste en Belgique, Warnotte sur l'Histoire des Mayas-Quichés et des documents sur l'organisation et l'activité de la Société. Secrétariat, rue des Eburons, 47, Bruxelles.

PAUL MINNAERT. *Les institutions et le droit de l'empire des Incas.* — Ouvrage publié sous les auspices de la Société des Américanistes de Belgique. Exposé complet des institutions politiques, du droit civil et pénal de l'Empire péruvien, sous le règne des Incas. L'auteur y étudie la formation de ce régime qu'on a appelé un communisme théocratique, parce que d'une part la propriété privée y était réduite à l'extrême, que l'argent, ou tout autre moyen d'échange, y était inconnu et que, d'autre part, les Incas disposaient d'un pouvoir absolu et étaient regardés comme des êtres d'essence divine. Un volume in 8°, tirage strictement limité à cinq cent exemplaires. On souscrit chez Philippe Moens, 58, rue Veydt, Bruxelles. Prix : 40 francs.

FIGUET EDGARD. *L'évolution de la Pastourelle du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours*. 208 p., 1927. — Publication de la Société Suisse des Traditions populaires, 1, Fischmarkt, Bâle. Prix 8 francs suisses.

TEIRLINCK IS. « *Berkoos* » 12 p., 1927. — Publication de l'Académie Flamande. Étude sur l'emploi de ce mot à Bruxelles et dans les environs depuis 1365. Signification française de ce mot : précoce.

EDUARD VAN DOOREN. *Liederen en gedichten van Jan van Bossche*, 120 p. Annotations musicales, 93 chansons et poésies. Imprimerie L. Van Melle et Zonen, Gand. Prix 5 francs chez M. Van Dooren, instituteur retraité et échevin à Vracene.



## Réunions — Congrès — Expositions, etc.

*En l'honneur d'Alphonse De Cock.* — Le Cercle des Folkloristes de la Flandre Orientale vient de prendre l'initiative de commémorer le souvenir du folkloriste flamand Alphonse De Cock. Il se propose : 1<sup>o</sup> d'élever un monument à Denderleeuw où De Cock, instituteur, passa la majeure partie de sa vie et où il écrivit la plupart de ses livres ; 2<sup>o</sup> de placer une plaque commémorative sur sa maison natale à Herdersem ; 3<sup>o</sup> de rééditer un de ses principaux ouvrages de folklore : Médecine populaire en Flandre ; 4<sup>o</sup> de constituer un fonds Alphonse De Cock dont l'intérêt servirait à récompenser tous les trois ans le meilleur ouvrage de folklore.

Les dons peuvent être versés au compte chèque 204398 de P. Luyckx, Wenemaerstraat, 58, Gand.

*Congrès d'Archéologie de Mons.* — Nous rappelons que ce Congrès se réunira en juillet de cette année et qu'il y aura une section de Folklore. Nous avons déjà reçu l'annonce de communications de M.M. Minnaert, Denis Boomans, Emile van Heurck, Lucien Crick, Jean Gessler, A. Van den Weeghe, Félix Rousseau, A. Marinus.

Le Congrès sera présidé par M. le chanoine Puissant, le secrétaire général est M. H. Losseaux, avocat, 37, rue de Nimy à Mons.

La section de Folklore sera présidée par M. Marinus, auquel les personnes qui désirent présenter des communications folkloriques sont priées de s'adresser. Un résumé des communications (20 lignes) doit être adressé au président fin Avril.

Le Congrès aura lieu du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août. Droit d'inscription : 50 fr. (donnant droit aux publications).

*La vie agricole en Hollande.* — Le 21 janvier, M. J. Van der Ven, sous les auspices de la Fédération des Sociétés hollandaises en Belgique, a présenté dans la grande salle de l'Union Coloniale, son beau film sur les usages et coutumes de la vie agricole en Hollande. Les spectateurs ont été unanimes, en présence de cette réalisation, à comprendre combien il serait intéressant et utile que les sociétés belges s'occupant de folklore et de la vie rurale s'entendissent pour tenter pareille entreprise.

*La maison Tournaisienne.* — La commission de folklore de la section tournaisienne des Amis du Hainaut a conçu le projet de constituer à Tournai, une « maison tournaisienne » musée de folklore dans le genre des maisons alsaciennes de Strasbourg et ailleurs. Deux immeubles du « Réduits des Sions » pourraient être acquises et utilisées à cette fin.

Nous apprenons que les Montois se proposent également de créer une « maison montoise ».

*En l'honneur de M. K. de Flou.* — Une manifestation de sympathie sera organisée à Bruges dans le courant de cet été en l'honneur de M. K. de Flou, membre de l'Académie Flamande, auteur du monumental ouvrage : *Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen*, dont le 7<sup>e</sup> volume vient de paraître.

*Exposition de Folklore à Braine-le-Comte.* — Le Comité de Braine-le-Comte des fêtes du centenaire de l'Indépendance vient de décider d'inscrire au programme des réjouissances organisées à l'occasion du centenaire de l'Indépendance de la Belgique en 1930, une exposition de folklore local.

*L'Ommegang du Sablon.* — Un comité vient de se former afin de reconstituer l'Ommegang du Sablon tel qu'il circulait dans les rues de Bruxelles dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, entre 1549 et 1600, cortège somptueux auquel participaient les Métiers, les Chambres de Rhétorique, les Serments, le Magistrat de Bruxelles, etc. Le comité siège à l'Hôtel de Ville et si ses efforts sont couronnés de succès, les Bruxellois verront en 1930 se dérouler dans les rues de leur ville un des plus beaux cortèges que l'on ait jamais vu.

Comme le projet de cortège a été dressé par le Service de Recherche Historique et Folkloriques du Brabant nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs en juin prochain la primeur d'une étude détaillée sur ce projet.

*La Gilde Saint-Sébastien d'Humelghem.* — A l'occasion de la visite faite au mois de septembre par le Vlaamsche Toeristen Bond à la très curieuse paroisse d'Humelghem, le curé M. Van der Hulst, et M. P. Lindemans, avaient organisé une partie de tir à la perche sur la place et pour la circonstance, les tireurs et leur femme avaient repris le costume ancien et réappris d'anciennes danses. Félicitons les uns et les autres de cette heureuse initiative. La pluie malheureusement est venue contrarier cette réjouissance.

Rappelons à nos lecteurs que la belle église d'Humelghem a été restaurée grâce à la persévérance du curé, aux indications de M. G. Des Marez, archiviste de Bruxelles et, pour l'élaboration des projets et la direction des travaux, au talent de M. Achille De Buck, architecte à Louvain.

*Vlaamsche Toponymische Vereeniging* demande à nos lecteurs et collaborateurs de bien vouloir dire : 1<sup>o</sup> Comment les gens de leur commune *prononcent* le nom de la commune ; 2<sup>o</sup> Quels sont les lieux-dits de cette commune ; 3<sup>o</sup> De bien vouloir faire de même pour les communes dont-ils peuvent donner les mêmes renseignements avec certitude. (Ecrire à M. Van de Wijer à Cortenberg).

*Une exposition de Folklore à Assche.* — Un comité s'est constitué à Assche, comprenant des personnalités de toutes les opinions, pour organiser, dans cette belle commune, en mai prochain, une exposition de Folklore. Elle promet d'être très intéressante. C'est à l'hôpital que les pièces seront exposées. Nous nous réjouissons que les initiatives de Léau et de Nivelles inspirent successivement dans tout le Brabant l'idée d'organiser semblables expositions.

